



Analyser le massacre. Réflexions comparatives

Jacques Sémelin

► To cite this version:

| Jacques Sémelin. Analyser le massacre. Réflexions comparatives. 2002. hal-01065020

HAL Id: hal-01065020

<https://sciencespo.hal.science/hal-01065020>

Preprint submitted on 17 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Questions de Recherche / Research in Question

N° 7 – Septembre 2002

Analyser le massacre
Réflexions comparatives

Jacques Sémelin

Centre d'études et de recherches internationales

Sciences Po

Analyser le massacre Réflexions comparatives

Jacques Semelin
CNRS / CERI

« L'époque de la destruction de Rosalie était arrivée »

Justine, Marquis de Sade

Résumé

Ce texte vise à penser un objet particulièrement difficile à saisir et qui est pourtant au cœur de nombreuses guerres présentes et passées : le massacre. Celui-ci y est défini comme une forme d'action le plus souvent collective visant à détruire des non-combattants, en général des civils. Le massacre est appréhendé comme une pratique de violence extrême, à la fois rationnelle et irrationnelle, procédant d'une construction imaginaire d'un autre à détruire, perçu par le bourreau comme un ennemi total. L'ambition de ce texte est de montrer la pertinence d'une réflexion comparative sur le massacre. Son parti pris est d'aller au-delà de l'étude de cas ou plutôt de mettre en perspective le meilleur de ces études (sur l'ex-Yougoslavie, le Rwanda, etc.), pour mieux comprendre les processus du passage à l'acte de massacrer. A cette fin, deux lignes de force inspirent l'analyse :

- La profondeur historique : difficile en effet de tenter de comprendre les massacres des années 1990 sans prendre en compte leur histoire au XXème siècle, y compris ceux que l'on nomme "génocides".
- L'ouverture transdisciplinaire : le phénomène massacre est en lui-même si complexe qu'il appelle tout autant le regard du sociologue, de l'anthropologue ou du psychologue ; ce dont ces pages voudraient aussi attester.

Abstract

This text aims to examine a particularly difficult phenomenon to study – slaughter –, although it is at the center of many wars today and yesterday. Slaughter is defined as a generally collective form of action that aims to destroy non-combatants, usually civilians. Slaughter is viewed as an extremely violent, both rational and irrational practice growing out of an imaginary construct pertaining to someone to be destroyed, whom the torturer perceives as a complete enemy.

The aspiration of this text is to show the relevance of exploring slaughter from a comparative standpoint. It will go beyond the mere case study, or rather it will put the best of these studies (on ex-Yugoslavia, Rwanda, etc.) into perspective. To better understand the process by which the slaughter is put into action, two main directions guide the analysis:

- historic depth: it is in fact difficult to attempt to understand the slaughters that took place in 1990 without taking into account occurrences in the 20th century, including those termed "genocides."
- transdisciplinary overture: slaughter as a phenomenon is so complex in itself that it requires the eye of the sociologist, anthropologist and psychologist, as can be seen in the following pages.

Lorsqu'un massacre est commis et révélé par la presse, des journalistes sont enclins à insister sur son apparente irrationalité : pourquoi s'en prendre aux enfants, aux femmes, aux personnes âgées ? Des détails sur les atrocités sont aussi donnés dans ces reportages. Les caractéristiques révoltantes des massacres ne doivent pourtant pas empêcher de s'interroger sur la logique des acteurs, non seulement du point de vue de leurs moyens d'actions mais aussi de leurs objectifs et de leurs représentations de l'ennemi. Par-delà l'horreur, force est de reconnaître que ceux-ci poursuivent des buts bien précis : appropriation de richesses, contrôles de territoires, conquête du pouvoir, déstabilisation d'un système politique, etc.

Penser le massacre, c'est alors chercher à saisir à la fois sa rationalité et son irrationalité : ce qui peut relever du froid calcul et de la folie des hommes, ce que je nomme sa rationalité délirante. Ce qualificatif de « délirant » renvoie à deux réalités de nature psychopathologiques. La première est celle d'une attitude de type « psychotique » à l'égard d'un autre à détruire qui en fait n'est pas un « autre » parce qu'il est perçu par celui qui va l'anéantir comme un « non semblable » à lui-même. C'est dans le déni de l'humanité de cet autre « barbare » que réside la part psychotique du rapport du bourreau à sa future victime. Mais « délirant » peut encore signifier une représentation paranoïaque de cet autre vu comme menaçant, voire incarnant le mal. Or la particularité d'une structure paranoïaque est sa dangerosité, la conviction d'avoir à faire à un autre malfaisant étant si forte qu'il y a effectivement risque de passage à l'acte. Ainsi, dans le massacre, la polarisation binaire « Bien/Mal » et « Amis/Ennemis » est à son comble comme dans la guerre. C'est pourquoi le massacre fait toujours bon ménage avec la guerre ou, s'il n'y a pas de guerre à proprement parler, il est vécu comme un acte de guerre. C'est par là que les massacres ne sont pas « insensés », du point de vue de ceux qui les perpétuent, parce qu'ils ressortissent à une ou des dynamiques de guerre. En somme, la population « ennemie » est perçue comme une cible légitime de violence - y compris militaire -, une idée qui s'est généralisée durant les deux guerres mondiales mais qui, selon l'historien John Horne remonte à la période de la Révolution française (Horne, 2002). On peut ainsi tenter de penser les massacres du point de vue de leurs usages politiques et stratégiques, dans le contexte contemporain (Semelin, 2001).

La diversité des situations historiques conduit à distinguer au moins trois types d'objectifs associés aux processus de destruction partielle, voire totale d'une collectivité :

- *la soumission* : le but est de détruire partiellement un groupe de manière à soumettre ceux qui survivront. L'effet de terreur est ainsi de nature à cristalliser la sujétion de la collectivité visée par les massacres, que ce soit pour l'exploiter économiquement, pour la dominer politiquement, ou pour les deux à la fois. Ceci inclut notamment les procédés de bombardement des populations civiles ;

- *l'éradication* : le but est d'éliminer d'un territoire particulier un « autre » présenté comme étranger ou dangereux. Le massacre limité des membres de ce groupe, dont les critères de définition relèvent de l'agresseur, est également de nature à propager un climat de terreur destiné à provoquer la fuite du territoire de tous les membres du groupe visé (cas du « nettoyage ethnique »). Dans certaines situations encore plus extrêmes, la volonté de destruction s'applique à tous les membres du groupe, l'agresseur ne laissant pas à ses victimes la possibilité de s'enfuir (cas du génocide) ;

- *la déstabilisation* : les auteurs du massacre n'ont pas ici les moyens de parvenir à la soumission ou à l'éradication du groupe visé. En revanche, ils peuvent le « frapper » ponctuellement de manière à espérer provoquer en son sein un effet politique déstabilisant qu'ils espèrent favorable à leur cause. C'est le principe même de l'action dite « terroriste », entendue alors comme pratique de groupes ou réseaux non étatiques.

J'ai tenté ailleurs d'explicitier les ressorts de ces différentes dynamiques de destruction des civils en cherchant notamment à élucider les logiques d'action qui conduisent du massacre à un processus génocidaire (Semelin, 2002). Mais cette ré-injection de « sens » dans l'acte de massacrer n'est certainement pas suffisante pour en expliquer l'avènement. En effet, le problème central, posé aux sciences sociales, est de tenter de comprendre les circonstances politiques, économiques et culturelles susceptibles de conduire au développement de ces formes particulières d'actions collectives que sont les massacres. Ceci revient alors à centrer la réflexion sur la question du *passage à l'acte*, non pas appréhendé au sens psychologique d'une « pulsion », mais bien plutôt comme le *moment critique* de bascule dans des pratiques d'extrême violence.

Comment avancer dans cette direction? Il convient en premier lieu de faire l'analyse des rapports complexes et souvent ambigus entre les auteurs des massacres - en anglais, *perpetrators* - et leurs victimes pour voir notamment en quoi ce basculement dans l'extrême

violence est l'expression d'une crise politique, sociale, communautaire bien antérieure au passage à l'acte lui-même. A cet égard, les travaux sur le discours identitaire, ou plutôt sur la construction des identités, notamment développés en France par Denis-Constant Martin, offrent des perspectives fécondes. Celui-ci a déjà remarqué que ce « passage de la coexistence au massacre est fluide » et qu'il s'agit par conséquent d'étudier aussi bien ce « continuum » que le « seuil du conflit ». En ce sens, il suggère d'explorer trois aspects de ce passage : les rapports entre peur et anxiété, les luttes pour le pouvoir dont ce conflit est le théâtre, la façon dont les discours identitaires sont idéologisés (Martin, 1999 : 194).

Mais l'analyse du massacre ne saurait se limiter à l'étude de l'évolution du binôme « *perpetrators*-victimes ». En effet, il faut aussi prendre en compte un troisième terme - le tiers - que les auteurs anglo-saxons tels que le psychosociologue Irving Staub nomment *bystanders* (Staub, 1989). Ce tiers peut être proche (le voisin) ou bien plus lointain (un État particulier ou ce que l'on désigne aujourd'hui sous le terme peu satisfaisant de « communauté internationale »). Or, ce tiers peut non seulement jouer un rôle après le massacre (à titre de témoin) mais aussi bien *avant* le massacre. Tout porte à croire en effet que le processus qui conduit à celui-ci s'explique également par la passivité, voire la complicité de tiers proches ou lointains, vis-à-vis de ce qui s'apprête à être commis ou est en train d'être commis. Il y a alors lieu d'interpréter le passage au massacre en fonction de la dynamique d'une situation sociale et internationale, au sein de laquelle ceux qui tiennent la fonction de « tiers » occupent une place déterminante, car leur action ou non-action est de nature à jouer un rôle essentiel sur la détermination des bourreaux à se saisir ou non de leurs victimes .

Ce « triangle » des persécuteurs, des victimes et des tiers constitue le cadre d'analyse élémentaire du massacre. Pour comprendre en profondeur ce qui se joue dans ces rapports triangulaires, on pourra aussi bien convoquer la discipline des relations internationales que la sociologie politique ou historique, l'anthropologie ou la psychiatrie sociale. La complexité des phénomènes de massacres appelle une multiplicité de regards disciplinaires. Ce texte voudrait être une contribution modeste dans cette perspective, prenant notamment appui sur les travaux du groupe de recherche « *Faire la paix. Du crime de masse au peacebuilding* » que Béatrice Pouligny et moi-même avons lancé au CERI, dans le but de développer précisément des approches transdisciplinaires¹.

L'autre orientation de ce texte, qui est également celle de notre groupe de recherche, est de tenter de développer des analyses comparatives entre divers cas de massacres ayant

¹ Pour une présentation de ce groupe, se reporter au site du CERI : <http://www.ceri-sciences-po.org>

visé à la soumission et/ou à l'éradication d'un groupe. En effet, on dispose aujourd'hui d'études de cas remarquables principalement en histoire, à commencer par celles sur la destruction des juifs européens (Hilberg, 1994), mais les approches comparatives restent encore rares et balbutiantes. Nous parions ici sur le caractère heuristique de l'analyse comparative pour faire avancer la connaissance des dynamiques du massacre, le champ des « *genocide studies* » en plein essor, principalement aux Etats-Unis, étant à cet égard assez prometteur². Aussi ce texte s'efforce-t-il de poser des jalons également dans cette perspective comparatiste, prolongeant mes travaux antérieurs sur les cas très différents du nettoyage ethnique en ex-Yougoslavie au cours des années quatre-vingt dix (Semelin, 2000) et du génocide des juifs dans l'Europe nazie (Semelin, 1986, 1998).

Ce n'est pas le lieu ici de revenir sur la légitimité, les conditions et les limites de l'exercice de la comparaison, une question qui a déjà suscité une vaste littérature (Aron, 1971 ; Passeron, 1992 ; Chazel, 1998 ; Badie, 1992 ; Leca, 1992). Bornons-nous seulement à dire que, dans notre esprit, comparer n'est nullement niveler les différences mais bien plutôt les mettre en relief. On dit en général que comparer consiste à établir à la fois les éléments de similitudes et de distinctions entre des événements comparables. Certes, il s'agit là d'une première étape - importante - mais assez rudimentaire. Pour être vraiment intéressant, l'exercice de la comparaison doit être poussé plus loin, c'est-à-dire vers la construction de problématiques qui soient de nature à rendre compte de la spécificité historique de chaque événement. Par problématiques, j'entends des questions communes susceptibles d'une certaine théorisation, dont les réponses peuvent se décliner différemment selon les situations historiques examinées. C'est d'ailleurs là une approche qui a été défendue en histoire par Paul Veyne : « conceptualiser pour individualiser » (Veyne, 1976). C'est une perspective assez proche qui est adoptée ici à partir des six problématiques suivantes :

- Crise de l'Etat, massacres et système international ;
- Idéologies, mythes et représentations de l'ennemi ;
- Discours publics, décisions et organisation du massacre ;
- Opinion publique, lien social et co-construction de l'événement ;
- Tueurs de civils : bourreaux volontaires ou monstres ordinaires ?
- Sens et non-sens des atrocités.

² Il suffit pour s'en convaincre de regarder les premiers numéros de la nouvelle revue *Journal of Genocide Research* fondée à New York en 1999 et le programme de la dernière conférence de la nouvelle association universitaire : *the International Genocide Scholars Association* (Minneapolis, juin 2001).

Dans la mesure où l'essentiel des cas connus de destruction des populations civiles ont été le fait de pouvoirs étatiques (Rummel, 1994), une des toutes premières interrogations est de savoir si le massacre est commis par des États forts ou des États faibles ? La thèse de l'État fort semble s'imposer d'emblée, tant il faut de puissance pour commettre un massacre et plus encore un génocide. Puissance de destruction mais encore puissance d'organisation, de communication, de commandement, etc. Le génocide suppose lui-même le pouvoir d'un État disposant bien sûr de la force armée mais aussi d'un système bureaucratique conséquent, d'un appareil de propagande, etc., comme l'ont souligné bien des auteurs (Kuper, 1981 ; Fein, 1990). Certains en ont d'ailleurs conclu que le génocide est un phénomène moderne, dans la mesure où il suppose un développement technologique important (Bauman, 1989).

Cependant, cette thèse de l'État fort est ébranlée par ceux qui attirent l'attention sur le *contexte général* dans lequel sont placés ces pouvoirs. Ils remarquent que ceux-ci, bien que puissants, se retrouvent dans une position de vulnérabilité qui est précisément de nature à expliquer leur engagement à massacrer. La prise en compte du *contexte de la guerre* est ici essentielle, notamment pour expliquer le processus de bascule vers le génocide. Ainsi des historiens comme Philippe Burrin ou Christian Gerlach ont avancé que la décision de la « solution finale », prise par les nazis très probablement à partir du mois de décembre 1941, ne peut être isolée du fait que ceux-ci réalisent alors qu'ils ne pourront pas gagner la guerre qu'ils ont déclenchée contre l'Union soviétique (Burrin, 1989 ; Gerlach, 1999). C'est donc avec la conscience d'un échec à venir, renforcée par l'entrée en guerre des États-Unis après le bombardement de Pearl Harbor (6 décembre 1941), que Hitler aurait pris la décision de gagner au moins sur son autre objectif fondamental : l'extermination des juifs ; d'où l'importance, comme le propose Florent Brayard, de réévaluer l'analyse des propos de Hitler qui se targuait d'être le « prophète » de l'anéantissement de la « race juive » dans le cas où celle-ci en viendrait à déclencher une nouvelle guerre mondiale (Brayard, 2002)³. Au Rwanda, le contexte est évidemment tout autre mais la question du rapport entre la guerre et

³ Il s'agit notamment de ses propos du 30 janvier 1939 : « si la finance juive internationale, en Europe et hors d'Europe, précipite à nouveau les peuples dans une guerre mondiale, le résultat en sera non plus la bolchévisation de la terre et avec elle la victoire de la juiverie mais l'anéantissement total de la race juive en Europe », cité dans Philippe Burrin, *Hitler et les Juifs. Genèse d'un génocide*, Paris, Le Seuil, 1980, p. 63. Je reviendrai sur cette importance du « discours public » annonçant le massacre de masse dans la troisième section de ce texte.

le génocide est également centrale. La sécurité du gouvernement hutu au pouvoir à Kigali était menacée de l'extérieur, celui-ci étant attaqué depuis 1990 par le Front Patriotique du Rwanda. Nombre d'auteurs mettent ainsi en rapport cette menace tutsi de l'extérieur avec la construction idéologique par les extrémistes hutu, d'une menace tutsi de l'intérieur, relayant la première, pour miner les fondements mêmes du pouvoir d'État. Par conséquent, ne pas perdre la guerre consistait au moins à détruire totalement cette menace interne, donc à exterminer les Tutsi. Un raisonnement assez semblable peut encore s'appliquer au génocide des Arméniens, dont les massacres sont engagés à la suite d'une sévère défaite des Turcs contre les Russes, dans un contexte de guerre où cette minorité arménienne de l'Empire ottoman est perçue par le gouvernement des « Jeunes-Turcs » comme complice et alliée de la Russie.

Cette approche renforce la thèse de ceux qui pensent que les massacres sont plutôt le fait d'États faibles ou qui se perçoivent comme vulnérables ou encore qui croient qu'ils ne peuvent gagner la guerre sans aller jusqu'au massacre des populations civiles. Plusieurs cas de figures sont ici à distinguer. En premier lieu, celui d'un pouvoir politique dont la légitimité n'est pas assurée ou/et fortement contestée. Ainsi, pour l'historien Jean-Clément Martin, on ne peut comprendre les massacres de la Révolution française (à commencer par ceux de la Vendée) sans avoir en tête qu'ils sont paradoxalement l'expression de la faiblesse du pouvoir d'État (Martin, 1987). Selon Jean-Louis Margolin, l'ultraviolence des Khmers rouges s'explique aussi par le fait qu'ils sont et se savent ultraminoritaires. Le recours au massacre revient donc à subsumer une position de faiblesse pour assurer son ascendant sur les populations et renforcer son pouvoir. Si l'État fait la guerre autant que la guerre fait l'État, pour reprendre la formule de Charles Tilly, (2000), on en dira autant du massacre. Un autre cas de figure est celui d'un État déjà en place mais dont la légitimité est vivement contestée ou se trouve fortement mise en cause, les individus s'étant réapproprié ou se réappropriant le droit à la violence, n'acceptant pas ou plus de faire allégeance à ce pouvoir. La situation de l'Algérie, après le refus par le pouvoir de reconnaître le résultat des élections de 1991, offre une illustration d'une telle évolution, selon Luis Martinez, entraînant le pays dans la guerre civile (Martinez, 1997).

Un troisième cas de figure est celui de l'effondrement d'un système de domination ou de fédération, antérieurement acceptée ou subie par ceux qui le composaient. Par exemple, comme le suggèrent les travaux de K. Holsti (1996) ou de Zartman (1995), le contexte de décomposition d'un empire rend plus probable l'apparition de ce type de violence, en permettant des restructurations identitaires fortes sur des bases nationalistes ou communautaires. L'effondrement de l'Empire ottoman au début du XXe siècle et les

contrecoups de celui de l'Empire soviétique dans les Balkans après 1989 en fournissent des illustrations.

Quoi qu'il en soit de ces approches, on voit combien il est difficile d'analyser les pratiques de massacres en faisant abstraction du contexte international dans lequel elles voient le jour. La difficulté est de penser l'événement dans son cadre « local » mais en l'appréhendant simultanément dans sa dimension internationale. Ici aussi, les approches peuvent être différentes, adoptant soit un point de vue plutôt structurel, soit plutôt fonctionnel. Dans ces travaux sur le génocide, l'historien Marc Levene se situe plutôt dans la première approche. Il entend montrer que le génocide n'est pas à penser comme une « aberration » de la trajectoire d'un Etat-nation mais plutôt comme un « dérivé » du système international et de l'économie mondiale. Il s'appuie notamment sur la pensée d'Antony Giddens qui analyse cet État dans un rapport systémique avec les autres États-nations (Giddens, 1985). Le « génocide » se produirait lorsque certains États en quête d'une « modernisation » rapide prennent pour cibles des populations qu'ils perçoivent comme une menace ou un obstacle à leur volonté de puissance (Levene, 2000).

Le politiste Manu Midlarsky propose une approche plus fonctionnelle dans son analyse comparative des trois génocides arménien, juif et rwandais. Selon lui, il ne peut y avoir de massacre de masse sans que les États génocidaires bénéficient de la bienveillance ou à tout le moins de la passivité d'autres États (en ce cas, l'Allemagne impériale pour la Turquie, le Vatican pour le III^e Reich, la France pour le Rwanda). C'est précisément cette non-intervention d'un tiers (ici sur le plan international) qui laisse le champ libre aux entrepreneurs génocidaires. Il convient donc de garder à l'esprit que toute initiative « nationale » de l'État « massacrant » est à resituer dans le contexte international de l'époque. Ainsi l'évolution de la politique de purification ethnique en ex-Yougoslavie peut-elle s'interpréter par les cycles successifs d'initiatives des côtés serbe, croate, bosniaque, d'une part, et des réactions ou non-réactions de la communauté internationale, d'autre part, envers ces actions (Hassner, 1993, 1997). De ce point de vue, le massacre de Srebrenica (13-15 juillet 1995), perpétré par les troupes bosno-serbes du général Mladic, restera comme l'exemple le plus tragique de la passivité de la « communauté internationale » (Semelin, 2000).

Cette convergence entre facteurs internes et facteurs internationaux ne peut pourtant à elle seule rendre compte du passage à l'acte : tout au plus crée-t-elle une « structure d'occasions favorables » pour reprendre l'expression forgée par Sidney Tarrow dans le cadre de la sociologie des mouvements sociaux.

Dans un contexte propice mais non déterminant, faut-il alors penser que l'idéologie des bourreaux est la « cause » première et déclenchante de la violence extrême et des massacres ? Nul doute que dans des situations de crise et de guerre, le discours idéologique propagé par le pouvoir en place (ou par des groupes en quête de ce pouvoir) propose une « lecture » de cette situation, désigne des « menaces » et appelle à une mobilisation collective pour les détruire. Dans son étude comparative sur les cas du Cambodge, de la Bosnie et du Rwanda, René Lemarchand remarque, bien entendu, le poids du facteur idéologique, que celui-ci se nomme marxisme-léninisme, nationalisme ou vision pervertie de la démocratie (Lemarchand, 2001). Mais il souligne aussi que ces idéologies ont rarement un impact profond sur les masses, surtout lorsqu'elles ont des racines étrangères ; à moins que leur langage soit radicalement transformé et adapté à la culture locale. C'est alors la ré-interprétation, voire la fabrication de mythes propres à l'histoire de ces pays, qui vont permettre la « greffe » idéologique dans la culture locale. D'où l'importance de l'étude des contes, des rumeurs, des mémoires propres à cette culture, comme le propose Béatrice Pouligny, pour comprendre les pratiques de massacres qui y ont été commises⁴.

C'est en effet cette plongée dans l'imaginaire qui donnera une résonance historique et émotionnelle au discours idéologique.

Or, ce qui se construit ainsi, c'est un *processus identitaire* en tant que tel, comme en rend compte la sociologie politique. Le récit identitaire, souligne Denis-Constant Martin, permet « dans les situations 'modernes' de troubles et de changements rapides, matériels aussi bien que moraux, de verbaliser l'anxiété et, du même mouvement, de l'atténuer en redonnant, grâce à des référents familiers -historiques, territoriaux, culturels ou religieux- du sens à ce qui semble n'en plus avoir » (1994 : 31-32). C'est probablement cette « proclamation identitaire » qui, lorsqu'elle se radicalise de plus en plus, est consubstantielle à la logique même du massacre. Elle aboutit à une polarisation antagoniste entre le « nous » contre un « eux », l'affirmation du « nous » impliquant la destruction du « eux ». En somme, c'est au nom d'une vision d'un soi collectif à construire ou à défendre que le massacre est perpétré, sur fond de ressentiment, de peur ou de vengeance. C'est bien aussi, comme l'ont remarqué Frank Chalk et Kurt Jonassohn, dans le regard des bourreaux que l'autre à détruire prend forme de menace et figure d'ennemis (Chalk, Jonassohn, 1990).

⁴ Voir son intervention dans le cadre de la première réunion du groupe CERI « Faire la paix... » (8 février 2001).

Cette construction identitaire produit alors deux manières de parler du « nous » et de l' « ennemi ». Le discours sur soi est souvent celui de la *pureté*, thème qui peut être aussi bien décliné par une idéologie raciste, nationaliste ou une doctrine politique (de type marxiste-léniniste) ; ou religieuse (de type islamiste). Ce discours de la pureté s'élabore bien évidemment à travers une rhétorique sur l'impureté et la souillure (Douglas, 2001). On parlera encore du soi collectif comme d'un « même », d'un « même » éternel qu'il s'agit de retrouver (ce qui rejoint le mythe). Intéressante à cet égard est la notion de « pureté organique » avancée par Michael Mann (1998) et reprise par Scott Strauss comme une caractéristique fondamentale de la pensée des génocidaires (Strauss, 2001).

Cette affirmation du « même » peut être une réaction à la modernité et au changement, étant alors proposé comme cadre de repli et de sécurité collective : « On est entre nous » contre un « autre », un « non-même ». Si le processus identitaire conduit au passage à l'acte, ce moment du passage à l'acte est en lui-même vecteur de renforcement de cette construction identitaire. La destruction du « eux » sera bien la « preuve » constitutive du « nous ». Ainsi, tuer, c'est non seulement purifier, c'est aussi se purifier. D'où un vocabulaire de la purification ou du nettoyage qui emprunte à la religion (la purification rituelle), à la guerre (nettoyer le secteur), à la médecine (éliminer les microbes).

Le discours sur l'autre à détruire se nourrit d'abord d'une rhétorique de la menace qu'il représente. Que cette menace soit fictive (dans le cas des juifs contre les nazis) ou bien réelle (attaque des Tutsi du FPR), l'autre à détruire doit faire peur puisque c'est ce sentiment de peur qui doit légitimer sa destruction. C'est pourquoi le thème du complot est souvent présent, complot fomenté par ce « eux » dangereux, dont le « nous » développe une représentation paranoïaque (Poliakov, 1980). Ce thème du complot peut d'ailleurs prendre appui sur la réalité d'une situation stratégique militaire difficile : quand un pouvoir en guerre cherche à mobiliser sa population contre deux ennemis qui, dans son esprit, n'en font qu'un : celui qui, à l'extérieur, menace les frontières et celui qui, à l'intérieur, mine les fondements du régime. Certains auteurs ont affirmé que ce mécanisme de la double menace interne/externe est propre aux systèmes totalitaires (Todorov, 1990 : 141). Il semble plutôt que le « totalitarisme »⁵ se nourrit de la forme extrême de cette double menace qui caractérise plus généralement le processus identitaire dans un contexte de guerre.

⁵ Encore faudrait-il s'entendre sur le sens de ce mot. Voir en ce sens l'approche critique de Enzo Traverso (*Le Totalitarisme*, Paris, Points Essais, 2001) qui peut être complétée par Pierre Hassner (« Le totalitarisme vu de l'ouest », in Guy Hermet (dir.), *Totalitarismes*, Paris, Economica, 1984).

Dès lors, plus la menace militaire se fera réelle et plus probable sera le passage à l'acte contre l'ennemi intérieur, présenté comme complice du premier. Tout se passe comme s'il s'agissait d'un dilemme de sécurité (Posen, 1993) puisque, dans de telles circonstances, l'argument de la destruction des civils devient de la légitime défense : « Comme ils veulent nous tuer, nous devons les tuer avant, au plus vite ». Celui qui s'apprête à devenir bourreau se présente comme la victime. Son entreprise de destruction s'apparente à une opération de prévention et de survie de son groupe. Encore une fois comme dans la guerre : « C'est eux ou nous... qui y passons. »

À cette rhétorique de la menace et du complot, s'ajoute celle de la déshumanisation de cet « ennemi » ou plutôt de son animalisation. Que ce soit en Afrique, en Asie ou en Europe, les victimes sont décrites comme de vulgaires « microbes », des « insectes nuisibles », des « rats » ou des « bœufs ». Mais dans quelle mesure cette représentation zoologique de l'ennemi (que l'on retrouve aussi sur les champs de bataille militaire) est-elle une « préparation » à l'acte de massacrer son semblable ? Ou bien est-ce une rationalisation élaborée *in situ* ou *a posteriori* par le bourreau qui se convainc lui-même que ses victimes sont bien des animaux ? Des études empiriques sur le vocabulaire des bourreaux avant et pendant le massacre font défaut.

Les représentations de l' « ennemi » ne sont cependant pas les mêmes selon que les massacres visent à leur soumission ou à leur éradication. Dans la dynamique de la soumission, la figure de l'ennemi est précisément celle de celui qui ne veut pas se soumettre ou qui mène un double jeu. C'est la figure du suspect, d'un ennemi à double face : il se dit « révolutionnaire » mais, en réalité, c'est un « bourgeois ». Il se dit pour le pouvoir mais en fait, il appartient à la guérilla. Bref, il possède une face secrète et dangereuse que masque son apparence immédiate. La dynamique de l'éradication produit une figure de l'ennemi bien différente : celle de l'autre en trop, fondamentalement « étranger » à « nous ». Il n'a pas le même « sang », les mêmes mœurs que « nous », etc. De plus, ce « trop » de l'autre est aussi quantitatif : il est perçu comme étant en trop grand nombre, il a tendance à se multiplier, à pulluler...

En somme, tout ceci revient à dire que le massacre, avant d'être cet acte physique atroce, procède d'abord d'un *processus mental*, d'une manière imaginaire de « voir » un Autre à détruire. Mais comment évaluer la puissance praxologique de cet imaginaire de destruction ? En économie ou en sociologie, on admet que la représentation imaginaire est de nature à créer du réel. C'est notamment ce que l'on nomme les « prophéties auto-

réalisatrices », à la suite du sociologue Robert Merton. Une telle ligne d'interprétation est aisément applicable aux conflits ethniques et situations génocidaires. Ainsi, Jean-François Bayart écrit-il : « Au Rwanda et au Burundi, la qualification ethnique des clivages politiques et sociaux opère (...) comme une prophétie autoréalisante, chacun des camps en présence supputant que son adversaire a planifié son extermination et agissant en conséquence. Situation extrême que celle-ci. Elle rappelle pourtant que le fantasme du complot est une figure forte et universelle des imaginaires politiques » (Bayart, 1996 : 179). Faut-il donc considérer que cet imaginaire politique de destruction d'un « autre », qui se cristallise dans un discours public, est suffisant pour précipiter le passage à l'acte ?

DISCOURS PUBLIC, DECISION ET ORGANISATION DU MASSACRE

Ceci revient à poser le problème de l'*intention* de détruire dans le processus même du passage à l'acte. Pour qualifier le crime, le juge cherche toujours à prouver l'intention du criminel. A-t-il bien eu l'idée de son meurtre ? Est-il prémédité ? Aussi cette notion d'*intention* est-elle au cœur de la « Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide » adoptée par l'ONU en 1948⁶. Mais son usage est problématique en sciences sociales. On peut certes parler de l'intention d'une personne pour décrire sa disposition d'esprit vis-à-vis d'une action particulière, à un instant. Mais appliquer la même approche pour qualifier le fonctionnement d'une structure de pouvoir est inapproprié⁷ : Ceci revient à « psychologiser » son fonctionnement, là où il vaudrait toujours mieux analyser une politique et décrire les moyens organisationnels mis en œuvre pour l'atteindre.

Plus encore, cette notion d'« intention » sous-entend une vision simpliste du passage à l'acte. Elle semble en effet présupposer une séquence pensée/action qui va du projet de détruire une collectivité à sa mise en application concrète ; comme s'il s'agissait d'en

⁶ Article 2 : « Le génocide s'entend dans l'un quelconque des actes ci-après commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux en tant que tel :

- a. meurtre de membres du groupe ;
- b. atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- c. soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- d. les mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- e. transferts forcés d'enfants du groupe à un autre groupe. »

⁷ Bien que le langage courant nous y invite souvent quand on dit par exemple, « La France a l'intention de... »

formuler l'idée, d'échafauder un plan dans ce but et de le mettre en pratique. Mais une telle approche oblitère d'emblée l'énigme fondamentale que pose le massacre de masse : celui de sa réalisation concrète, ce que Claude Lanzman a bien formulé à propos de la « Shoah » : « Entre le vouloir tuer et l'acte même, il y a un abîme » (Lanzman, 1986 : 20). Aborder la mise en œuvre des processus de destruction des civils par l'« intention », c'est donc risquer de passer à côté de toute la complexité du développement de tels phénomènes. Et pourtant, objectera-t-on, il y a bien des gens qui décident le massacre, qui donnent des ordres en ce sens et d'autres qui les exécutent. Alors comment travailler sur cette problématique ? À mon sens, cette notion d'*intention* pose en réalité trois types de questions relatives aux discours publics sur l'ennemi, à la décision du massacre et à son organisation concrète.

L'analyse du discours public nous renvoie au point précédent sur les constructions des figures de l'ennemi. Quand le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, déclare, en octobre 1991, à la tribune du Parlement bosniaque, que si les musulmans optent pour l'indépendance, ils prennent le risque de disparaître, il évoque alors clairement un projet de purification ethnique, sinon de génocide. « Il faut toujours situer l'acteur politique dans une évolution complexe, en interaction avec l'évolution même de la situation sur laquelle il tente d'agir »⁸. On pourrait en dire autant du fameux discours d'Adolf Hitler au Reichstag, le 30 janvier 1939 (précédemment cité), au cours duquel il prophétise « l'anéantissement de la race juive en Europe ». En déduire que la « solution finale » est déjà décidée, sinon programmée, serait pourtant une grossière erreur d'interprétation historique. C'est bien plutôt en fonction de l'évolution d'une situation particulièrement complexe, dans le contexte d'une guerre totale, que « les objectifs idéologiques généraux et les décisions tactiques se renforcèrent mutuellement favorisant des initiatives toujours plus radicales » (Friedlander, 1997). Au moment précis où elles sont formulées, de telles déclarations ne peuvent donc être prise « à la lettre » : l'intention qu'elles formulent publiquement n'a pas alors de traduction tangible dans les faits.

Mais la violence extrême qu'elles expriment contre un ennemi publiquement désigné n'en fait certainement pas des déclarations anodines. De tels discours publics, prononcés par des leaders politiques (dans le cas allemand, c'est le chef de l'État lui-même) sont une manière de légitimer à l'avance le déchaînement d'une violence physique, de plus en plus radicale contre cet « ennemi ». Autrement dit, l'apparition de ce discours ouvertement violent « donne le ton », précisément parce qu'il est public, « sans complexes », il crée *de facto* un

⁸ Intervention de Xavier Bougarel dans le groupe de recherche du CERI, « Faire la paix » (séance du 20 juin 2001).

climat d'impunité et, par là même, d'incitation au meurtre. Intéressante à cet égard est l'approche de Philippe Braud, qui tente d'articuler les fonctions respectives de la « violence symbolique » et de la « violence physique » (Braud, 1999). Le discours public de haine ne vient d'ailleurs pas seulement de chefs politiques mais encore de divers intellectuels ou écrivains, de journalistes, d'hommes d'Église, dont les écrits, les déclarations expliquent, justifient, légitiment les raisons de cette violence. Dans les cas de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda, Laurent Gayer et Alexandre Jaunait ont fait en ce sens une étude comparative de ces entrepreneurs identitaires (2001). Leurs déclarations publiques fournissent, par avance, à ceux qui seront impliqués dans les massacres, les cadres d'interprétation et de légitimation de leurs actes. Le rôle des médias est ici particulièrement important, comme l'ont montré des études sur le Rwanda (Chrétien, 1995) ou sur la Yougoslavie (Popov, 1998). On ne peut pourtant survaloriser ce rôle de la propagande de la haine : car rien ne prouve que, par elle-même, celle-ci soit de nature à déclencher le passage à l'acte. En revanche, il est certain que la propagande contribue à créer une sorte de *matrice sémantique*, qui donne sens à la montée en puissance de la dynamique de violence, laquelle va opérer alors comme un « tremplin » vers le massacre.

Mais ceci ne nous apprend encore rien du moment de sa décision. Quand est-il décidé et par qui ? Il ne s'agit plus ici de supputer sur le processus de bascule vers le massacre, à partir des discours ou écrits des acteurs, mais bien de repérer l'instant de la décision, comme moment critique du passage à l'acte. Étudier ainsi le processus de décision, c'est une autre manière d'explorer la question de l'intention, sur des bases historiques, comme le remarque Maxime Steinberg (1999 : 170).

Il est vrai que cette approche s'est avérée féconde pour l'étude de la Shoah (Gerlach, 1999), encore que des points importants restent dans l'ombre. Mais en bien des cas, les documents écrits qui permettraient de dater et d'authentifier sans ambiguïté la décision du passage à l'acte sont rares, voire inexistants. Et pour cause : ceux qui en prennent la responsabilité ne tiennent guère à en laisser les traces. En résultent maints débats sur la « véritable » intention des décideurs, sur la date présumée de la décision et, bien évidemment, sur la négation *a posteriori* de la réalité des faits. Le cas des massacres des Arméniens de 1915-1916 est exemplaire à cet égard, l'historien de l'empire ottoman, Gilles Veinstein ayant contesté leur nature « génocidaire », du fait, selon lui, de l'absence de preuves écrites permettant de qualifier l'intention du gouvernement Jeunes-Turcs envers la minorité arménienne (Veinstein, 1995 : 41). Cette position a suscité de vives polémiques, dont une réponse de Yves Ternon (Ternon, 1999).

Tant et si bien que ce qui atteste encore le mieux la volonté de ceux qui décident le massacre, c'est son *organisation pratique*, c'est-à-dire la mise en œuvre des moyens pour parvenir à l'élimination physique de telle ou telle catégorie de populations. On voit ici l'importance d'une méthodologie d'enquête historique qui a déjà été rôdée dans diverses études de cas : décrire le comment pour comprendre le pourquoi ; une démarche qui est préconisée par Claudine Vidal pour les recherches sur le génocide au Rwanda, seul moyen de se dégager de présupposés idéologiques (Vidal, 1998). Dans cette perspective, je propose un questionnaire d'enquête sur les massacres pouvant aider le chercheur à entreprendre des études de cas et des analyses comparatives (voir en annexe).

L'étude de l'organisation des massacres doit alors porter en priorité sur les moyens étatiques utilisés à cette fin. On dit à juste titre que les principaux massacres de masse ont été jusqu'à présent le fait des États. Mais il convient d'explorer plus finement cette affirmation. Ne s'agit-il pas plutôt d'un *détournement* des moyens et des agents de l'appareil d'État, tombés sous le contrôle d'un groupe politique déterminé à réaliser son projet destructeur ? Vahakn Dadrian a proposé une telle grille d'analyse vis-à-vis des génocides des Arméniens et des juifs, qui pourrait également s'appliquer à celui des Rwandais tutsi (Dadrian, 1999). Étudier l'organisation du massacre, c'est non seulement s'intéresser aux personnels qui y sont impliqués (militaires, policiers, miliciens, civils...), mais encore à sa technologie (nature des moyens de destruction utilisés), à ses stratégies et tactiques (leurre ou non des victimes), à sa géographie (exploitation des zones reculées, désertiques, etc.)

Dire "organisation du massacre" ne signifie pas que tout soit prévu par ceux qui le décident. Certains auteurs ont souvent tendance à faire accroire que tout était calculé et prémédité par les criminels. C'est là encore une vision inspirée par l'approche juridique : prouver que le massacre résulte bien d'un plan concerté et coordonné. Si la dynamique du processus de destruction est bien enclenchée par une impulsion centrale (provenant de ceux qui le décident et l'organisent), elle obéit aussi à une certaine improvisation de l'action. On sait par exemple que le premier programme nazi d'extermination en Allemagne même visant les malades mentaux a été accompagné d'incroyables erreurs et maladresses. Comme pour d'autres formes d'actions humaines collectives, les processus organisés de destruction des civils peuvent connaître des aléas divers, des inflexions, des répit et de soudaines accélérations.

Mais cette appréhension du processus de destruction comme obéissant à une chaîne volontariste allant de la décision à l'organisation, puis à l'exécution, n'aboutit-elle pas à en déformer la compréhension ? En effet, tout se passe comme si on avait en tête un schéma hiérarchique du haut en bas pour rendre compte de sa dynamique. Or, cette approche « mécanique », fonctionnelle ne nous aide en rien à comprendre l'énigme de la *participation sociale* au massacre. Ne voir celui-ci *que* comme une entreprise commandée ne permet pas d'explorer la question d'une certaine complicité sociale, sinon d'adhésion collective, à son égard. Aussi convient-il de développer une tout autre approche : étudier le massacre « par le bas » de la société. Indépendamment de la puissance d'un État, qui dispose des moyens de tuer à grande échelle, ne serait-ce pas là une voie des plus fécondes pour rendre compte du caractère massif de certains massacres ?

Cette question peut être déjà traitée par l'étude de l'opinion publique. Il faut en effet faire la part des choses entre le déploiement d'un appareil de propagande visant à diaboliser tel ou tel ennemi et l'adhésion effective du public à cette rhétorique idéologique. L'étude de l'opinion permet précisément de se faire une idée sur l'état d'esprit d'une population, à commencer par son degré de réceptivité à cette propagande. Or, dès les années cinquante, des travaux sur l'Allemagne nazie ont affirmé qu'il ne pouvait y avoir génocide sans une sorte de consentement tacite à la persécution des juifs (Poliakov, 1951). Les nazis interprétaient d'ailleurs la non-réaction de l'opinion allemande comme la possibilité de franchir un seuil supplémentaire dans leur persécution. Cette hypothèse a été confirmée par des travaux ultérieurs, même si des enquêtes historiques plus précises ont permis de la nuancer (Kershaw, 1995). Autrement dit, la fonction du tiers, si importante entre le persécuteur et ses victimes, n'est plus ici la « communauté internationale » (voir plus haut), mais ce qu'on nommera « opinion publique ». Ce serait donc quand ce tiers non seulement reste passif, mais adhère implicitement, voire ouvertement, au processus de violence que le passage à l'acte vers le massacre devient d'autant plus probable. Cette carence peut seulement être compensée par l'intervention extérieure d'une opinion publique « internationale » qui, principalement par les pressions de diverses ONG, tentera de dénoncer, de porter assistance, de soutenir les victimes. Ce tiers participant de la formation du processus de destruction peut très concrètement être le voisin ; ce qui conduit alors à réfléchir sur la notion de « lien social ». Cette approche renverse alors complètement la perspective précédente : au lieu de considérer que le massacre entraîne la destruction du

lien social entre les victimes et leur environnement proche, elle fait l'hypothèse inverse : à savoir que le passage à l'acte est plutôt la conséquence de la dislocation préalable de ce lien social à l'égard de ceux qui vont en devenir les victimes.

Il ne s'agit donc plus de prendre en compte seulement la crise de l'État (problématique n° 1), mais bien plus profondément la « crise de la société » elle-même, à travers l'étude de ces liens sociaux et communautaires. Ainsi pourrait-on expliquer que le massacre, loin d'être toujours commandé « par le haut », peut tout autant provenir de l'initiative d'acteurs locaux. Les cas de massacres de juifs perpétrés par les Polonais eux-mêmes, tel que celui du village de Jedwabne, étudié par Jan Gross (Gross, 2001) ou ceux de Hutu contre leurs voisins Tutsi (ou des membres de leur propre famille) sont à analyser dans cette perspective⁹. Pour la Bosnie, Xavier Bougarel a montré comment, dans le contexte de l'effondrement de l'État fédéral yougoslave, la société bosniaque était confrontée à un problème de redéfinition de la citoyenneté ; ce qui a notamment eu pour effet de remettre en question les règles de bon voisinage entre communautés, codifiées dans le *Comsiliuk* hérité de l'Empire ottoman. Les conditions étaient alors réunies, selon lui, pour que l'on bascule dans le « crime intime » : le viol des femmes et des maisons et le massacre de leurs habitants (Bougarel, 1996).

Mais il reste vrai que c'est le contexte de la guerre qui a « cristallisé », dans la pratique du massacre, cette violence potentielle entre voisins, souvent nourrie de ressentiments anciens entre les communautés et les individus. À cet égard, la pénétration en Bosnie des milices du type de celle d'Arkan, appuyées par des éléments de l'armée yougoslave, a presque toujours été le facteur déclenchant et accélérateur de la violence.

On est donc conduit à penser le massacre tout à la fois « par le haut » et « par le bas » en situant cette analyse dans un contexte historique toujours particulier. Car s'il y a « impulsion par le haut » du processus de destruction (décision et organisation de massacres), il s'agit aussi de savoir comment cette impulsion centrale est appliquée et relayée par les acteurs locaux. On s'intéressera alors à une histoire spécifique des massacres selon les régions, comme l'a fait par exemple l'équipe d'Alison Des Forges au Rwanda pour celles de Gikongoro et Butare, en tenant compte de l'histoire de ces régions, des structures du pouvoir local, du degré de cohésion entre groupes et communautés, de la

⁹ On sait que le livre de Jan Gross a suscité des vives polémiques en Pologne. Il est toutefois à noter qu'un historien américain, Timothy Snyder, propose d'analyser ce massacre dans une autre perspective : celle peu connue du nettoyage ethnique entre Polonais et Ukrainiens au milieu des années quarante. Voir son "working paper" sur le site : http://web.mit.edu/cis/www/migration/RRWP-9_Snyder.html.

géographie et de la démographie locales, etc. La manière dont l'anthropologue néerlandais Marc Bax raconte l'histoire de la purification ethnique en Bosnie-Herzégovine, pratiquée par les Croates, semble assez exemplaire de cette prise en compte de facteurs à la fois centraux et locaux : tout autant l'histoire locale de cette région que les interactions des acteurs dans le conflit. Une telle étude est à mettre en parallèle avec celle effectuée au Rwanda par Timothy Longman sur les deux villages voisins de Kirinda et Biguhu, au moment du génocide. Longman disqualifie la thèse de la "haine ancestrale" pour expliquer le passage à l'acte génocidaire, de même que celle d'une « réaction spontanée » de la population cherchant à venger la mort du président Habyarimana. Il insiste plutôt sur le rôle des cadres intermédiaires de ces villages qui voulaient à tout prix conserver leurs privilèges et sur celui des jeunes chômeurs enrôlés dans les milices (Longman, 1995) ; une analyse qui est à rapprocher de celle de Roland Marchal sur les milices Mayi-Mayi au Kivu, constituées de "bande de jeunes ruraux marginalisés par les transformations foncières" recourant à des formes de violence radicale pour des fins atomisées et changeantes (Marchal 2000, 71).

En définitive, les pratiques de massacre sont des événements complexes construits tout autant par des acteurs centraux et locaux, les uns et les autres adaptant leurs conduites destructrices en fonction de l'adhésion ou de l'intervention de tiers proches ou lointains. En somme, le massacre est le produit d'une co-construction entre une volonté et un contexte, l'évolution du second pouvant modifier la première. Selon les réactions des victimes (passivité, résistance...) et du contexte environnant, ceux qui ont enclenché le processus de destruction peuvent ajuster ou infléchir leur projet initial. Ils risquent tout autant d'enclencher un processus de fuite en avant qui, au gré des acteurs locaux, « absorbe » des cibles non prévues à l'origine. Dans la France de Vichy, on pense par exemple à Pierre Laval qui, de sa propre initiative, propose de rajouter les enfants des parents juifs promis à la déportation, à la suite de la « rafle » du Vel d'Hiv de 1942, ce que les nazis n'avaient pas demandé. La fuite en avant peut provoquer, dans d'autres circonstances, un phénomène de contagion des massacres, à l'instar de la guerre en Bosnie, où les pratiques de purification ethnique finissent par gagner toutes les communautés serbe, croate et musulmane. Tout cela valide l'approche du massacre comme un processus dynamique, certes organisé, mais soumis aussi à certaines inflexions relativement aléatoires.

TUEURS DE CIVILS : MONSTRES ORDINAIRES OU BOURREAUX VOLONTAIRES ?

Ce qui vient d'être dit ne permet pas encore d'appréhender le problème du passage à l'acte, à l'échelle de l'individu, du tueur. Certes, l'approche défendue ici, via l'étude du processus de destruction, implique de toujours prendre en compte plusieurs types d'acteurs dans la responsabilité du massacre : le décideur qui ne tue pas, le propagandiste qui ne tue pas davantage, l'organisateur qui tue rarement, et enfin les exécutants qui, eux, sont les véritables « actants ». Or c'est précisément parce que ces exécutants sont les opérateurs du passage à l'acte qu'il convient d'en faire une étude spécifique. Leurs conduites et motivations concentrent en effet bien des problèmes déjà abordés. Etude spécifique qui doit cependant distinguer les « positions » différentes de ces tueurs dans le processus de destruction. En ce sens, au moins quatre « ensembles » de tueurs de civils doivent être distingués selon que ceux-ci sont des soldats, des policiers, des miliciens ou des civils eux-mêmes. Les travaux de qualité sur chacun de ces ensembles de tueurs sont rares et inégalement proportionnés (on dispose plus de recherches sur des militaires et policiers que sur des miliciens ou civils). En outre, ils portent surtout sur la destruction des juifs.

À l'égard de ces tueurs, une première question vient souvent à l'esprit : ces individus, qui en viennent à tuer des hommes sans défense, des femmes, des enfants, sont-ils des êtres normaux ou des monstres ?

La thèse du sociologue Daniel Goldhagen, qui a soutenu l'existence d'un antisémitisme éliminationniste puissant dans l'Allemagne des années 30, accorde par exemple un poids déterminant à l'idéologie : selon lui, ceux qui assassinent les juifs sont des « bourreaux volontaires » parce qu'ils sont vraiment convaincus de la nécessité de ce qu'ils font (Goldhagen, 1997). Mais cette explication monocausale a suscité de vives critiques parmi les historiens, dont Jean Solchany a fait une bonne synthèse (Solchany, 1997). Nombre d'études montrent en effet que si la conviction de participer à une œuvre de purification en détruisant le « juif » est effectivement ancrée dans l'esprit de certains bourreaux, ceux-ci constituent une minorité. Pour rendre compte de l'implication du plus grand nombre, il faut faire appel à des facteurs autres qu'idéologiques, comme l'a fait Omer Bartov, afin de comprendre la participation de l'armée allemande au génocide (Bartov, 1999). Si celui-ci accorde évidemment de l'importance à l'antisémitisme (dont on a sous-estimé la présence parmi les militaires allemands), il insiste aussi sur les facteurs de situation : le contexte de guerre totale, les directives du haut commandement, la division des tâches qui

conduit à laisser aux auxiliaires baltes les besognes les plus abominables, la peur de l'ennemi soviétique, le sentiment de déracinement, etc.

Dans son chapitre final du livre *Des hommes ordinaires*, Christopher Browning propose un tableau complexe des variables « pré-formattant » la conduite des policiers-tueurs, dont on retiendra quatre facteurs. Le premier est celui de la soumission à l'autorité, au sens du psychologue Stanley Milgram (1974), laquelle — *de facto* — a constitué ce groupe de policiers pour tuer des juifs, en commande les déplacements, en détermine les objectifs précis, etc. Ce facteur de l'obéissance est néanmoins à relativiser dans la mesure où il constitue un argument commun mis en avant par les bourreaux, dès lors qu'ils se retrouvent comme inculpés devant les tribunaux de justice. Argument d'autant plus discutable que les quelques rares hommes qui n'ont pas voulu participer aux tueries n'ont pas été sanctionnés par leur hiérarchie. Mais ce que Stanley Milgram met en évidence dans ses expériences de psychologie sociale, ce sont précisément les ressorts de l'obéissance à une autorité non coercitive, perçue comme légitime. La conduite du tueur ne peut pourtant pas se comprendre uniquement par cette seule insertion « verticale » dans un fonctionnement hiérarchique consenti. Ce que les travaux de Milgram ne montrent pas et ne peuvent pas montrer, c'est le fonctionnement horizontal de ces tueurs : beaucoup ont en effet cédé à la pression du groupe au moment même de l'action. Ce conformisme de groupe contribue à limiter les conduites déviantes faisant valoir le modèle de la « fraternité virile » dont la force se mesure justement à la capacité de tuer des civils. Ne pas « lâcher les autres » qui acceptent de « faire le sale boulot » semble ici plus déterminant en fin de compte qu'obéir aux ordres. Cette participation consentie aux tueries suppose alors une désidentification totale avec les victimes, complètement exclues de la communauté humaine; mécanisme de « désempathie » également observable dans la guerre (Dower, 1986). C'est ce déni de l'humanité de l'autre à détruire qui est, dans le cas de ces policiers allemands, préparée par des années de propagande antisémite et nationaliste. Tous ces éléments n'empêchent pourtant pas le « choc » psychologique traumatisant de la première tuerie sur les tueurs eux-mêmes. C'est de ce choc initial que naît la brutalisation des hommes, non l'inverse. Et s'ils parviennent ainsi à « s'endurcir », la tuerie devient une habitude : « Comme à la vraie guerre, l'horreur de la première rencontre finit par se muer en routine et la mise à mort d'êtres humains est devenue de plus en plus facile » (Browning, 1994 : 212).

Ce cadre d'analyse ne peut cependant être appliqué à toutes les situations de massacres. Il peut certes aider à comprendre la conduite d'autres policiers ou militaires dont la mission est de procéder à des exécutions de masse. Mais il est de peu d'utilité par exemple pour analyser le fonctionnement de groupes de miliciens ou le comportement de

civils participant plus ou moins spontanément à des tueries. En outre les policiers étudiés par Browning sont d'âge mûr (beaucoup ont dans la quarantaine) et ne sont donc pas représentatifs de bien des situations plus contemporaines. En effet, que ce soit au Cambodge, au Rwanda ou en Bosnie, les tueurs sont en général bien plus jeunes, sans responsabilités familiales, quand ils ne sont pas adolescents. En fait, les procédures de recrutement des « tueurs de masse » et leurs motivations peuvent être très différentes d'une situation à une autre. Les pouvoirs peuvent tout autant s'appuyer sur des forces militaires ou policières (qu'ils détournent de leurs missions fondamentales) que sur des groupes et milices *ad hoc*, constitués aux seules fins du massacre et du pillage. Dans ce but, certains pouvoirs n'hésitent pas à libérer des prisonniers de droit commun, comme ce fut le cas dans le génocide arménien et la purification ethnique en Bosnie, en leur fixant pour mission de tuer et/ou chasser les civils, tout en ayant la possibilité de piller leurs biens en guise de récompense. Comme le note John Mueller, « The relationship of such behavior to 'nationalism' and to 'ethnic hatred', ancient or otherwise, is less than clear. Its relation to common criminality, however, is quite evident » (Mueller, 1999 : 17). De tels mobiles économiques semblent parfois déterminants dans la conduite de certains tueurs, au point que l'on a parlé au Rwanda d'un *genocide business*. Mais dans d'autres exemples, l'appropriation des richesses est quasi absente, comme au Cambodge, les Khmers rouges exécrant les biens de consommation de la société capitaliste et rejetant simultanément le principe de la propriété privée.

Cette multiplicité des variables influençant le passage à l'acte individuel, ici mais non là, est déroutante pour le chercheur qui voudrait établir des « lois » générales. Il est fort difficile de hiérarchiser ces facteurs du passage à l'acte, comme le montrent des études anthropologiques sur les trajectoires des bourreaux¹⁰. En outre, ce qui est vrai pour un individu à un moment précis ne le sera pas pour un autre. En fait, les auteurs d'un massacre peuvent être animés par des mobiles qui ne sont pas en rapport avec la légitimation politique de celui-ci et rechercher des bénéfices qui leur soient propres. Ce qui reste certain, et plutôt consternant d'un point de vue moral, c'est la facilité déconcertante avec laquelle l'individu peut rapidement basculer dans le meurtre de son semblable, dès lors que les circonstances sociales favorisent un tel passage à l'acte. Pour expliquer ce phénomène, certains auteurs comme John Steiner ont utilisé la métaphore du « dormeur » potentiellement assassin, qui sommeille en chaque individu, et qui peut être activé dans un contexte propice, puis revenir à nouveau à un état de latence (Steiner, 1980). Le sociologue Zygmunt Bauman considère cependant que cette conception psychologique du dormeur est une « béquille métaphysique

¹⁰ Voir à ce propos le compte-rendu de la réunion du groupe CERI "Faire la paix" qui a porté sur "les trajectoires individuelles des bourreaux" (15 novembre 2001).

inutile » qui ne peut remplacer le constat que la cruauté est fondamentalement d'origine sociale (Bauman, 1989).

En ce sens, une piste de recherche féconde consiste à explorer la manière dont un individu devient tueur de masse en fonction des normes sociales et culturelles du pays ou du groupe communautaire dans lequel il a grandi. Autrement dit, au sein d'une société où la loi n'est plus du tout l'interdit du meurtre mais l'incitation au meurtre, comment un individu particulier peut-il « grimper » dans la hiérarchie sociale en fonction de ces nouvelles normes et comment intègre-t-il les conduites encouragées par le pouvoir à son propre héritage culturel ? Deux types de travaux me semblent ici particulièrement pertinents. L'*entretien biographique* tel que celui réalisé par Guita Sereny avec Frantz Stangl, l'ancien commandant des centres d'extermination de Sobibor et Treblinka. En effet, ce travail d'une qualité remarquable, entrepris après que le procès de Stangl ait été achevé¹¹, permet de comprendre l'engrenage infernal dans lequel s'est engagé ce policier autrichien, mû par un fort désir de reconnaissance sociale (Sérény, 1974). Par ailleurs, des études anthropologiques telles que celles menées par Alexander Hinton sur les Khmers rouges aident aussi à comprendre comment des modèles culturels pré-existants peuvent servir de tremplin » à la violence de masse (Hinton, 1998). Une telle approche prolonge celle de René Lemarchand (problématique n° 2), mais au niveau de l'individu. Ainsi, Alexander Hinton s'intéresse-t-il à l'histoire d'un paysan khmer, Lohr, ancien soldat du tristement célèbre centre de détention de Tuol Sleng, lequel admet avoir tué de sa main environ 400 prisonniers¹². Hinton tente d'expliquer sa conduite en montrant, à travers la trajectoire de Lohr, comment les codes de l'honneur et de l'obéissance, propres à la culture khmère, ont été utilisés par l'idéologie d'inspiration maoïste pour l'entraîner à tuer sans scrupules ses « ennemis ».

Or, ce qui est frappant dans ces deux itinéraires, appartenant à des univers culturels complètement différents, c'est non seulement la culture de l'obéissance (importante dans ces deux sociétés) mais ce que disent ces deux hommes de leurs propres processus de basculement dans la violence. Ils semblent « oublier » leurs responsabilités dans l'exécution d'une mort de masse pour ne retenir qu'un événement personnel traumatisant, qui se situe en amont ou au début de ce processus. Chez Frantz Stangl, c'est le moment où, en 1938, les nazis lui ont demandé de renoncer officiellement à sa religion catholique. Il a dû signer

¹¹ Détail très important car alors l'interviewé n'a plus à conformer ses propos en fonction d'une ligne de défense qui pourrait diminuer sa peine.

¹² Certains témoignages prétendent qu'il en a tué en fait près de 2 000.

une déclaration en ce sens et, à ses yeux, ce fut un pas considérable vers sa corruption ultérieure : comme s'il avait alors « vendu son âme ». C'est sur ce seul point qu'il se reconnaît responsable : « C'est alors que tout a commencé pour moi » (Sereny : 42). Quant à Lohr, il avoue d'abord à Hinton qu'il n'a tué qu'un ou deux hommes. Ce qu'il lui raconte tout de suite c'est son premier meurtre, comme si cet événement avait conditionné tous les autres, tout ce qui allait suivre et ce qu'il n'osait dire. La scène ressemble à une sorte de rite d'initiation : ce fut le jour où son chef, en présence d'autres camarades, lui demanda s'il avait déjà tué quelqu'un. Comme il lui répondait que non, il lui intima l'ordre d'exécuter un prisonnier. Lohr estime alors ne pas avoir été en position de refuser et, tuant son premier homme, il se savait regardé par tous.

Dans les deux cas, l'engrenage dans lequel les deux hommes s'enfoncent provoque une sorte de *dissociation* de leurs personnalités fondée sur un désengagement affectif total envers leurs victimes. Significative à cet égard est la question immédiate posée à Lohr par son chef, après qu'il ait tué son premier homme : « As-tu le cœur à sec ? » ; ce que Lohr retraduit en ces termes : « Je devais couper le robinet des sentiments » (Hinton : 94). Chez Stangl, le processus de distanciation semble particulièrement puissant : dirigeant un centre de mise à mort, il semble ne jamais avoir voulu voir la mort, en construisant en son for intérieur une sorte de barrière psychique qui le maintenait à distance de l'horreur du camp, dont il était pourtant le majordome. Devenir ainsi tueur de masse, que l'on soit chef ou exécutant, n'est-ce pas subir aussi un processus de dégradation psychique assimilable à une forme de déshumanisation ? C'est là une manière de rejoindre la question de la « zone grise » soulevée par Primo Levi, dans laquelle se retrouvent bourreaux et victimes, écrasés par un même système qui anéantit leur humanité (Levi, 1989 : 53). Certes, de tels rapprochements sont à faire avec prudence dans la mesure où il n'y a pas égalité de destins entre les uns et les autres : les victimes sont promises à la mort, non les bourreaux, du moins peu souvent.

La notion de « zone grise » présente cependant le grand intérêt de casser les représentations manichéennes du bourreau et de sa victime pour nous entraîner à penser la complexité de ce binôme dans un processus commun de destruction.

Peut-on enfin comprendre les atrocités associées au massacre ? Si le but est de détruire des civils en masse, on ne voit pas pourquoi en plus les faire souffrir, les humilier, les mutiler avant que de les tuer. D'où cette question encore posée par Primo Levi : « Pourquoi cette violence inutile ? » (Levi, 1989). Il est vrai que celle-ci caractérise surtout les massacres de proximité, puisque le principe de ceux qui sont provoqués à distance (comme le bombardement aérien) est d'abord de causer des destructions quantitatives (faire le plus de dégâts et de victimes possibles)¹³.

Pourquoi la proximité produit-elle donc de la cruauté avant, pendant et même parfois après le massacre ?

Doit-on privilégier un schéma d'analyse « par le haut », en faisant valoir par exemple l'intention stratégique, ou bien un schéma « par le bas », à partir de l'étude des relations bourreaux-victimes ? Je défendrai encore ici une approche dialectique. Par le haut : car c'est bien le pouvoir qui crée les conditions de développement des atrocités. Avant le massacre (et même pendant), son premier outil est la propagande. Ici encore, on retrouve l'instrumentalisation de l'imaginaire (évocation d'atrocités commises par l'ennemi) et l'incitation plus ou moins ouverte et déguisée (ceci dépend des circonstances et de qui parle) à en faire autant pour se venger : « Ils nous ont fait ça ; donc on peut leur faire ça ». De la sorte, cet imaginaire de cruauté peut légitimer en retour d'en faire autant : mais cette fois-ci « pour de vrai » : du coup, il y a bien passage à l'acte, pour ainsi dire du fantasme à l'action.

Le pouvoir joue encore un rôle incitatif en « couvrant » les exécutants, c'est-à-dire en les assurant qu'ils peuvent agir « au-dessus des lois » sans risque de représailles. Ce sentiment d'impunité est déjà créé par la situation du huis clos, dans laquelle se déroule en général le massacre : pas de témoin. Mais le message peut être ouvertement adressé à ceux qui sont ou vont devenir les bourreaux : « Vous pouvez faire ce que vous voulez. » Car la perpétration d'atrocités au cours du processus de destruction des civils peut elle-même avoir une visée tactique ou stratégique. Ainsi, au cours de la guerre en Bosnie, les cas de

¹³ Encore que la technologie des bombes dites anti-personnelles vise précisément à mutiler sans tuer, ce qui est une manière de provoquer à distance une forme première d'atrocité.

viols de masse ont été interprétés comme des pratiques intentionnelles servant l'objectif du nettoyage ethnique. L'anthropologue Véronique Nahoum-Grappe a parlé en ce sens d'un « usage politique de la cruauté » (Nahoum-Grappe, 1996). En fait, tout dépend des objectifs recherchés par le pouvoir. Le recours aux atrocités peut indistinctement s'intégrer dans une dynamique de soumission ou d'éradication des civils. Le procédé est toujours le même : faire un exemple pour « effrayer » c'est-à-dire « frapper l'imaginaire », de telle sorte que celui qui possède cette puissance d'effroi obtienne ce qu'il veut de l'autre/ennemi : soit sa fuite, soit sa soumission.

Cette approche instrumentale des atrocités est cependant loin d'en appréhender toute la complexité. Il convient aussi de les étudier « par le bas », ne serait-ce qu'à partir de l'analyse des rumeurs qui circulent dans une société en crise. En effet, ce qui vient d'être dit du rôle de la propagande aurait pu d'abord être formulé au sujet des rumeurs colportées sur l'« ennemi ». De ce point de vue, le rôle de la rumeur dans les périodes de guerre et/ou de massacres des civils est-il vraiment si différent ? Marc Bloch s'est intéressé à ce phénomène apparu dans la Première Guerre mondiale, notamment à la rumeur qui disait que les « Boches coupaient les mains aux enfants ». Les soldats allemands avaient certes commis des atrocités contre les civils mais pas celle-ci. C'était l'une des plus horribles, sinon la plus horrible, qui était retenue par la population. Mais elle était fausse (Bloch, 1999). La fonction de ces rumeurs est de donner une interprétation du conflit en diabolisant l'ennemi. Par là même, les activités de propagande peuvent puiser dans le fonds des rumeurs pour légitimer à l'avance la destruction de l'ennemi, en lui faisant subir à son tour les horreurs qu'il a commises sur des innocents.

Mais les conditions mêmes du massacre de proximité, impliquant *de facto* le rapprochement physique des bourreaux de leurs victimes, n'est-elle pas nécessairement propice au développement d'atrocités ? C'est là une hypothèse également relevée par Jean-Pierre Derriennic au cours de son analyse des guerres civiles (Derriennic, 2001 : 83-84). Même si l'ennemi est dépeint par la propagande sous des traits hideux et dangereux, il garde une face terriblement humaine. Ne serait-ce pas alors la raison pour laquelle il faut vite « défigurer » cet autre semblable pour parer à tout risque d'identification ? Pouvoir le tuer implique donc de le déshumaniser, non plus « seulement » par l'imaginaire de la propagande, mais maintenant, en actes : en mutilant son corps, en le démembrant, en le brûlant, etc. En somme, ce serait la proximité qui crée la cruauté, ce qui peut susciter comme une fuite en avant vers la sauvagerie, pour juguler toute virtualité d'empathie entre le bourreau et sa victime. En ce sens, la pratique cruelle est véritablement une opération

mentale sur le corps de l'autre visant à briser son humanité. Selon la psychologue Françoise Sironi, c'est l'essence même de la torture (Sironi, 1999).

Si donc les pratiques de cruauté s'enracinent dans le psychisme des bourreaux, alors celles-ci se caractérisent par des traits culturels spécifiques. Sans doute le sociologue Wolfgang Sofsky a-t-il raison d'observer comme un « universel du massacre » (Sofsky, 1998). Mais la manière de massacrer et de faire souffrir avant le massacre n'est-elle pas avant tout un acte culturel comme le suggère l'anthropologue Arjun Appadurai ? Selon lui, la violence contre les corps n'est jamais vraiment aléatoire, prenant un sens précis dans les contextes culturels où elle se développe : « It is clear that the violence inflicted on the human body in ethnic contexts is never entirely random or lacking in cultural form [...] It becomes clear that even the worst acts of degradation — involving faeces, urine, body parts ; beheading, impaling, gutting, sawing ; raping, burning, hanging, and suffocating — have macabre forms of cultural design, and violent predictability » (Appadurai, 1998 : 909). Les pratiques cruelles seraient donc pour le bourreau une façon d'affirmer sa propre identité sur le corps de ses victimes, ce qui peut aussi impliquer de les contraindre à transgresser leurs propres tabous culturels. C'est une autre manière de détruire les victimes avant de les tuer.

Ainsi comprise, la perpétration d'atrocités serait donc le moyen pour le bourreau de créer une distance psychique radicale avec les victimes, de prouver — *de facto* — ce qu'il croit déjà ou ce qu'il se doit de croire : que ce ne sont pas des êtres humains. Notons que, s'il n'y parvient pas, il s'expose alors à être psychiquement atteint par l'humanité de ses victimes. Il risque alors de « craquer », pouvant basculer dans une forme de dépression ou de folie. C'est notamment pour de telles raisons que les nazis ont mis fin aux procédures de tueries de masse (à la mitrailleuse) pratiquées par les *Einsatzgruppen*, pour les remplacer par des procédés plus industrialisés de mise à mort (les chambres à gaz). Mais même en ce cas, le dispositif devait prévenir l'idée que l'on tuait des êtres humains. À la question posée par Guita Sereny à l'ex-commandant de Sobibor et Treblinka : « Puisque vous les auriez tous tués, quel sens avaient ces humiliations ? », Frantz Stangl répond : « Pour conditionner ceux qui devaient matériellement exécuter les opérations, pour leur rendre possible de faire ce qu'ils faisaient » (1974 : 107.). Autrement dit, les atrocités ont ici un usage clairement fonctionnel : celui de mettre en condition les futurs bourreaux.

Par-delà la répulsion qu'elles suscitent, s'interroger sur les atrocités ne doit-il pas enfin nous conduire à envisager une approche plus générale et quelque peu dérangeante : celle du plaisir que celles-ci peuvent procurer au bourreau ? On le sait, on l'admet : « Si les pratiques de violence sont si répandues au point quelles semblent inhérentes à la condition

de l'homme, c'est aussi parce qu'elles lui donnent du plaisir, un plaisir certes malsain, ambigu », comme l'a noté la psychologue Denise Van Caneghem (1978). Humilier l'autre et plus encore le faire souffrir peut apporter une forme de jouissance : soit à disposer sexuellement de son corps, soit à martyriser ce corps de diverses manières avant que de l'anéantir. Serait-ce du sadisme ? Au sens psychiatrique du terme, les bourreaux n'ont pas une personnalité sadique (sauf une infime minorité), nous dit par exemple Bruno Bettelheim (Bettelheim, 1972). Mais la situation dans laquelle le bourreau se trouve placé, celle de pouvoir transgresser tous les tabous, lui procure l'ivresse de la toute-puissance sur sa victime. Cette abolition de la loi, qui fait du rapport bourreau-victime une relation antisociale par définition, permet le développement chez les individus de conduites sadiques et perverses, particulièrement jouissives. Dans son beau texte sur la torture, l'ancien résistant et déporté Jean Amérie n'hésite pas à écrire en ce sens que la compréhension profonde de ce qu'il a lui-même vécu (ayant été torturé par les nazis) ne lui est pas fournie par la psychologie : « Mais selon les catégories... eh bien oui : de la philosophie du marquis de Sade » (Amérie, 1995 : 71). Et de citer l'œuvre du philosophe Georges Bataille (qui a travaillé les écrits de Sade), pour qui le sadisme ne doit pas être compris comme une psychologie sexuelle mais plutôt comme une psychologie existentielle ayant pour principe la négation radicale de l'autre.

Cette référence peut surprendre. Mais nos recherches en histoire, sociologie ou science politique ne reviennent-elles pas parfois à mettre au jour des questions que la littérature, et plus généralement l'art, ont déjà explorées ? Ne serait-ce pas ici le cas de l'œuvre maudite de Sade ? Dans *Justine*, il décrit bien cette ivresse de la violence que procure le plaisir de la souffrance infligée aux victimes : d'où le besoin de recommencer à jouir de leurs humiliations et de leurs cris avant de les tuer. Et puis recommencer encore sur d'autres corps, sur d'autres proies. Ces phénomènes de violences nous semblent si complexes que leur appréhension justifie cet éclairage de la littérature et singulièrement de la littérature comparée (Coquio, 1997), tout comme les travaux qui s'en inspirent, en premier lieu l'œuvre de René Girard (Girard, 1972, 1982).

L'acte violent, et plus encore l'acte cruel, peut susciter tout à la fois l'horreur et la fascination, ce dont la création artistique sait jouer tout particulièrement ; non seulement à travers le récit littéraire, mais aussi la mise en scène cinématographique ou le génie d'une peinture. Cette esthétique de la violence est de nature à provoquer des sentiments équivoques puisque, si l'œuvre est réussie, celle-ci suscitera à la fois l'émotion de la beauté et la sensation de l'effroi.

Dès lors, comment le chercheur peut-il se déprendre lui-même de ces rapports ambigus? Pas facile pour lui de ne pas tomber sous l'accusation de « voyeuriste » (Audoin-Rouzeau, 2002). Il se donne certes le droit de « regarder » la violence pour en faire l'analyse au plus près. C'est d'ailleurs par là que se constitue une anthropologie du geste violent dans la guerre (Bourke, 1999, Audoin-Rouzeau et Becker, 2000). Mais la difficulté pour lui est bien de trouver la « bonne distance » de manière à ne pas se laisser « absorber » par son objet.

Va-t-il par exemple adhérer au récit d'atrocités que lui proposera tel ou tel témoin ou acteur de l'événement? Qu'il dépouille des archives ou mène des enquêtes de terrain, le chercheur est en effet rarement là au moment même de l'acte violent dont il prétend pourtant faire l'analyse. Son travail de chercheur se situe presque toujours *a posteriori*, comme l'a souligné l'anthropologue Clifford Geertz (1995). Ainsi, comment doit-il décrypter le récit d'horreurs sachant par ailleurs que le temps de guerre est précisément propice au développement et à la propagation de rumeurs? Pour Béatrice Pouligny, le chercheur ne « peut prétendre retracer objectivement ce qui s'est passé ». Il doit plutôt « prendre au sérieux la manière dont les personnes et groupes concernés l'ont compris et expliqué subjectivement et empiriquement » (Pouligny, 2002). Cette approche est d'autant plus importante que le massacre, de par sa nature traumatique, engendre des mémoires contradictoires et conflictuelles. Mais le chercheur doit-il pour autant rester à distance de tous les récits qui lui sont proposés, y compris de ceux qui nient la réalité des massacres, leur importance ou leur caractère organisé ?

La compréhension des massacres implique nécessairement de les resituer dans leur contexte historique et culturel. Ce travail de contextualisation est décisif pour se « détacher » d'une analyse du massacre qui en isolerait la forme et la nature. C'est bien cette mise en contexte et donc, l'étude du « jeu des acteurs », de la structure de leurs conflits, qui donne sens au massacre et qui permettra d'en construire un récit analytique par-delà la variété de ses mémoires. Prenant l'exemple des massacres perpétrés contre les Arméniens au sein de l'empire ottoman, l'historien Marc Levene en distingue ainsi trois significations différentes : les massacres partiels de 1895-1896 commis sous le sultan Abdul-Hamid, le génocide proprement dit des années 1915-1916 et les massacres post-génocidaires dans l'Est de l'Anatolie à la fin de 1917. Dans ces trois épisodes, remarque-t-il, les formes de violence

peuvent souvent être comparables. C'est le contexte historique qui seul permet d'en différencier la signification et la portée politique (Levene, 2002).

La contextualisation culturelle est tout aussi déterminante pour comprendre les représentations mentales des auteurs d'un massacre et les formes que celui-ci peut prendre. L'analyse des mythes, codes et légendes propres à une culture aide en effet à interpréter les modes de la violence, la nature des atrocités, etc. Sur ce plan, le regard de l'anthropologue est fondamental. Au début des *genocide studies*, les recherches ont surtout porté sur des « macro-facteurs », historiques, politiques, économiques, structurels, ce dont le livre d'Alex Alvarez propose une synthèse intéressante (2002). Mais encore faut-il chercher à comprendre comment ces « macro-facteurs » s'enracinent dans la réalité locale d'une culture pour conduire effectivement à un massacre et plus encore à un génocide. A cet égard, les travaux les plus novateurs proviennent aujourd'hui des anthropologues, comme en témoignent les récents ouvrages publiés sous la direction d'Alexander Hinton (2002 a et b). « Les régimes génocidaires, nous dit ce dernier, s'appuient sur des codes et savoirs culturels préexistants pour légitimer leurs propres normes idéologiques en leur donnant des résonances familières et contraignantes ». C'est pourquoi les auteurs des massacres ne doivent pas être perçus comme de simples automates obéissant aux ordres de leurs chefs. Les « régimes génocidaires mélangent le vieux avec le neuf de manière à ce que leur idéologie fasse sens pour les gens et soit efficace » (Hinton, 2002 a : 11). C'est à peu près dans les mêmes termes que François Bizot interprète, dans *Le portail*, la violence de masse des Khmers rouges, à partir des structures traditionnelles de la société cambodgienne (Bizot, 2000).

Mais par-delà cette indispensable contextualisation, on ne comprendra rien au massacre si on ne le voit pas comme le produit monstrueux d'une dynamique d'extrême violence, dont la matrice principale reste la guerre. C'est en effet la guerre qui rend optimales les conditions du passage à l'acte de massacrer lequel - une fois accompli - tend à court ou à long terme, à ré-alimenter la guerre. Et la montée aux extrêmes de la guerre peut elle-même engendrer la montée aux extrêmes du massacre. Tant et si bien que cette dynamique de destructions en chaîne peut conduire, dans les cas les plus graves à « autonomiser » les pratiques de massacres au point d'aboutir à un processus génocidaire.

De ce point de vue, il est fascinant de rapprocher les thèses récentes ou en cours de Florent Brayard et Christian Ingrau sur l'extermination des juifs européens (2002), d'une part,

et celles de Pierre-Antoine Braud et Scott Strauss sur le génocide au Rwanda, d'autre part¹⁴. Dans des contextes évidemment fort différents, on voit pourtant que ce qu'on appelle *in fine* « génocide » est le produit d'une sorte de processus *cumulatif* d'une violence de masse sans précédent qui, étape après étape, monte toujours d'un cran, franchit toutes les transgressions possibles pour finalement, hors de toutes contraintes, s'abattre systématiquement sur une population pour l'anéantir. Processus qui, soulignons-le, n'est pas prédéterminé mais résulte tout autant de la volonté des acteurs que du poids des circonstances. Qui dit processus implique une dynamique de destruction pouvant connaître des impulsions, des répit, des contradictions et de subites accélérations; bref un scénario qui n'est pas écrit à l'avance.

¹⁴ Se reporter notamment à l'intervention de Pierre-Antoine Braud dans le cadre du groupe de Recherche du CERI, "Faire la paix, du crime de masse au *peacebuilding*" (réunion du 20 juin 2001).

ANNEXE

QUESTIONNEMENT COMMUN POUR L'ETUDE DU MASSACRE¹⁵

a) Qui a tué?

- Peut-on mieux connaître le profil des tueurs (âge, sexe, origine sociale...) ?
- Leurs mobiles : agissent-ils dans un but de conquête territoriale, de domination politique ou de « purification » ?
- Dans quelle mesure la perpétration du massacre procure-t-elle des bénéfices politiques à certains acteurs du conflit ?
- Quels sont les enjeux économiques du massacre ?

b) Le choix des victimes

- Les civils sont-ils tués au hasard ou de manière discriminée (par exemple, à partir de listes de noms, de catégories professionnelles, de critères politique, religieux, ethniques)
- Les hommes sont-ils séparés des femmes avant que d'être tués?
- Les femmes sont-elles tuées systématiquement? De même, que les enfants et les personnes âgées?
- Comment évaluer le nombre des victimes, selon l'âge, le sexe, la situation professionnelle... ?
- Quels sont les problèmes posés par la quantification des victimes et leur identification ?
- Vers une cartographie du massacre ?

c) La construction des figures de l'ennemi

- Quelles sont les représentations de l' « ennemi » à détruire ?
- Quel est l'univers imaginaire et idéologique des tueurs ?
- Comment faire l'analyse des thèmes de propagande qui précèdent et accompagnent le massacre?
- Quelle importance attribuer à la peur et au sentiment d'insécurité collective, relatifs à la dégradation d'une situation économique ?
- Comment les victimes se représentent-elles les tueurs ? Sont-ils associés à des faits historiques ou à des histoires transmises à chaque génération (ou par exemple, des contes ou légendes locales)
- Les victimes s'attendaient-elles à un type de massacre particulier ?

¹⁵ Source : Jacques Semelin, *Analyser le massacre : Réflexions comparatives*, Paris, CERI (Coll. « Questions de Recherche »), 7, septembre 2002, p. 35.

d) Les modalités du massacre

- Peut-on clairement décomposer les principales phases du processus criminel (préparation, décision et mise en œuvre) ?
- En décrire sa « méthodologie » (massacres sur place, déportations-abandons, centres de mise à mort ?)
- Que nous apprend la nature des armes utilisées ?
- Les victimes sont-elles tuées de manière froide et rationnelle ou bien avec sauvagerie ?
- Les thématiques sexuelles et les pratiques de viol sont-elles toujours associées à l'acte de massacrer ?

e) La temporalité du massacre

- Les signes avant-coureurs : quels sont les éventuels indicateurs du déchirement du lien social entre les futures victimes et leur environnement immédiat ?
- Y a-t-il un « temps » du massacre en rapport avec la situation politique intérieure du pays, la situation internationale ?
- Un contexte de guerre et de décomposition d'un empire ?
- Les attitudes de l'environnement proche ou lointain : y a-t-il consentement tacite ou gestes de protestation, voire des actions de sauvetage des victimes ?

f) Les effets politiques et médiatiques

- Y a-t-il eu volonté de dissimuler le massacre ou de le faire savoir ? Ainsi, a-t-on cherché à faire disparaître les corps ou à les exhiber ?
- L'événement exerce-t-il une influence politique sur le conflit en cours et de quelle manière ?
- Procure-t-il une nouvelle légitimité à certains acteurs ?
- Comment se propagent les nouvelles à son propos ?
- Va-t-il rester longtemps inconnu ou est-il tout de suite révélé ?
- A-t-il été commis dans le but d'effrayer les victimes potentielles ? Pour les faire fuir d'un territoire convoité ? Pour susciter un mouvement de déstabilisation politique ? Quel est à cet égard le rôle des rumeurs ?

g) Les discours après coup

- Du côté des témoins : qui sait « vraiment » ce qui s'est passé ? Analyse de la structure des récits de journalistes et de membres d'ONG.
- Du côté des éventuels survivants : qui peut parler ? Qui peut dire l'horreur ? Comment faire la part entre réalités, déformations et affabulations ?
- Du côté des auteurs du massacre : discours de la négation ou de la revendication du crime ? Une culpabilité impossible ?

Bibliographie

- Adorno T. W. et al., *The Authoritarian Personality*, New York / Londres, Harper / H. Hamilton, 1950.
- Allcock J. B., *Explaining Yugoslavia*, Londres, Hurst, 2000.
- Alvarez A., *Governments, Citizens and Genocide. A Comparative and Interdisciplinary Approach*, Bloomington / Indianapolis, Indiana University Press, 2001.
- Amérie J., *Par-delà le crime et le châtime. Essai pour surmonter l'insurmontable*, Paris, Actes Sud, 1995.
- Andreopoulos G. J. (ed.), *Genocide. Conceptual and Historical Dimensions*, University Park, University of Pennsylvania Press, 1994.
- Appadurai A., « Uncertainties and ethnic violence. The era of globalization », *Public Culture*, 10 (2), 1998.
- Arendt H., *Eichman à Jérusalem*, Paris, Gallimard, 1966.
- Aron R., « Comment l'historien écrit l'épistémologie : à propos du livre de Paul Veyne », *Annales, Economie, Société, Civilisation*, 6, novembre-décembre 1971, pp. 1319-1354.
- Audouin-Rouzeau S., « Violences extrêmes de combat et refus de voir », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 174, décembre 2002 .
- Audouin-Rouzeau S., Becker A., *14-18. Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000.
- Badie B., « Analyse comparative et sociologie historique », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 133, août 1992, pp. 363-372.
- Bartov O., *L'armée d'Hitler, la Wehrmacht, les nazis et la guerre*, Paris, Hachette, 1999.
- Bartov O., *Mirrors of Destruction: War, Genocide, and Modern Identity*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- Bartov O. (ed.), *The Holocaust: Origins, Implementation, Aftermath*, Londres, Routledge, 2000.
- Bartov O., *Murder in our Midst: The Holocaust, Industrial Killing and Representation*, Oxford, Oxford University Press, 1996.
- Bauer Y., *Rethinking the Holocaust*, New Haven, Yale University Press, 2001.
- Bauman Z. , *Modernity and the Holocaust*, Oxford, Polity Press, 1989.
- Bax M., « Warlords, priests and the politics of ethnic cleansing: A case study from rural Bosnia-Herzegovina », *Ethnic and Racial Studies*, 23 (1), 2000, pp. 16-36.
- Bayart J.-F., *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.
- Bayart J.-F., S. Ellis, B. Hibou., *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Complexe, 1997.
- Bell-Fialoff A., *Ethnic Cleansing*, Londres, MacMillan, 1996.
- Benot Y., *Massacres coloniaux (1944-1950 : La 4^{ème} République et la mise au pas des colonies françaises)*, Paris, La Découverte, 2001.
- Bensoussan G., *Histoire de la Shoah*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1997.
- Bensoussan G., « La shoah, fait d'histoire », *Le Monde*, 7 juillet 2000.
- Bettelheim B., *Le cœur conscient*, Paris, Robert Laffont, 1972.
- Bettelheim B., *Survivre*, Paris, Robert Laffont, 1980.
- Bizot F., *Le portail*, Paris, La Table Ronde, 2000.

- Bloch M., *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre* (Extraits de *Ecrits de guerre 1914-1918*), Paris, Allia, 1999.
- Bogdanovic B., « L'urbicide ritualisé », in V. Nahoum-Grappe (dir.), *Vukovar-Sarajevo... La guerre en ex-Yougoslavie*, Paris, Esprit, 1993, pp. 33-37.
- Bougarel X., *Bosnie. Anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, 1996.
- Bourke L., *An Intimate History of Killing: Face-to-face Killing in Twentieth-Century Warfare*, London, Granta Books, 1999.
- Boustany K., Dormoy D. (dir.), *Génocide*, Réseau Vitoria, « Droit international », Bruxelles, Bruylant/ Éditions de l'Université de Bruxelles, 1999.
- Braud P., « Violences physiques, violences symboliques. Éléments de problématisation », in J. Hannyer (dir.), *Guerres civiles, dimensions de la violence, économies de la civilité*, Paris, Karthala, 1999.
- Brayard F., *Solution finale de la question juive. Historiographie, technique de mise à mort et chronologie.*, Thèse d'histoire contemporaine, IEP-Paris, 2002.
- Browning C. R., *Des hommes ordinaires. Le 101ème bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- Burrin P., *Hitler et les Juifs. Genèse d'un génocide*, Paris, Le Seuil, 1989.
- Carnegie Endowment for International Peace, *Reports of the International Commission to Inquire into the Causes and Conduct of the Balkan Wars*, Washington DC, 1914.
- Chalk F., Jonassohn K., *The History and Sociology of Genocide*, New Haven, Yale University Press, 1990.
- Chaliand G. (dir.), *Stratégies du terrorisme*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.
- Chandler D. P., *The Tragedy of Cambodian History: Politics, War, and Revolution since 1945*, New Haven, Yale University Press, 1991.
- Chandler D. P., *Voices from S-21: Terror and History in Pol Pot's Secret Prison*, Berkeley, University of California Press, 1999.
- Charny I. W. (ed.), *Toward the Understanding and Prevention of Genocide: Proceedings of the International Conference on the Holocaust and Genocide*, Boulder, Westview Press, 1984.
- Charny I. W., « Toward a generic definition of genocide », in G. J. Andreopoulos (ed.), *Genocide: Conceptual and Historical Dimensions*, University Park, University of Pennsylvania Press, 1994, pp. 64-94.
- Charny I. W. (ed.), *Le livre noir de l'humanité. Encyclopédie mondiale des génocides*, Toulouse, Privat, 2001.
- Chaumont J.-M., *La concurrence des victimes*, Paris, La Découverte, 1997.
- Chazel F., « Sur quelles bases établir des relations stables entre historiens et sociologues? », in Y. Beauvois, C. Blondel (dir.), *Qu'est-ce qu'on ne sait pas en histoire ?*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 124.
- Chobardjian L., Chirinian G., *Studies in Comparative Genocide*, New York, St Martin's Press, 1999.
- Chrétien J.-P., « Un nazisme tropical au Rwanda? Image ou logique d'un génocide », *Vingtième Siècle*, octobre 1995, pp. 31-42.
- Chrétien J.-P. (dir.), *Rwanda. Les médias du génocide*, Paris, Karthala, 1995.
- Clastres P., *De l'ethnocide. Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Le Seuil, 1980.
- Conquest R., *La grande terreur : les purges staliniennes des années 30*, (2^e éd.), Paris, Robert Laffont, 1995.
- Coquio C., « L'extrême, le génocide et l'expérience concentrationnaire. Productivité et aporie de trois concepts », *Critiques*, 60, mai 1997.
- Coquio C. (dir.), *Parler des camps, penser les génocides*, Paris, Albin Michel, 1999.

- Corbin A., *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990.
- Courtois S. (dir.), *Le livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression*, Paris, Robert Laffont, 1997.
- Crouzet D., *La nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdu de la renaissance*, Paris, Fayard, 1994.
- Dadrian V., *Histoire du génocide arménien*, Paris, Stock, 1999.
- Dadrian V., « Determinances of the Armenian genocide », *Journal of Genocide Research*, 1 (1), 1999, pp. 65-80.
- David D., « L'invention de la guerre sur un roman stratégique de Giulio Douhet », *Etudes Polémologiques*, 1982, pp. 25-26.
- Dederig T., « A certain rigorous treatment of all parts of the nation: The annihilation of the herero in German South-West Africa in 1904 », in M. Levene, P. Roberts (eds), *The Massacre in History*, New York, Bargain Books, 1999, pp. 205-222.
- Delanoë N., *L'entaille rouge. Des terres indiennes à la démocratie américaine*, Paris, Albin Michel, 1996.
- Derriennic J.-P., *Les guerres civiles*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.
- Des Forges A., *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Paris, Karthala, 1999.
- Domenach J.-L., *Chine : l'archipel oublié*, Paris, Fayard, 1992.
- Douglas M., *De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 2001.
- Dower J., *Without Mercy, Race and Power in the Pacific War*, New York, Pantheon Books, 1986.
- Dulong R., *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1998.
- Facon P., *Le bombardement stratégique*, Paris, Éditions du Rocher, 1996.
- Fein H., *Accounting for Genocide*, Londres, Macmillan, 1979.
- Fein H., « Genocide: A sociological perspective », *Current Sociology*, 38 (1), 1990, pp. 1-126.
- Fein H., « Ethnic cleansing and genocide: Definitional evasion, fog, morass or opportunity? », Minneapolis, communication présentée à l'*Association of Genocide Scholars Conference* (10-12 juin 2001).
- Freeman M., « The theory and prevention of genocide », *Holocaust and Genocide Studies*, 6, (2), 1991.
- Friedlander S., *L'Allemagne nazie et le génocide juif*, Paris, Seuil, 1997.
- Friedrich D. O. (ed.), *State Crime*, Ashgate, Dartmouth Company, 1998.
- Furet F., Nolte E., *Fascisme et communisme*, Paris, Commentaires/Plon, 1998.
- Furet F., *Le passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XXe siècle*, Paris, Robert Laffont/Calmann-Lévy, 1995.
- Garde P., *Vie et mort de la Yougoslavie*, Paris, Fayard, 1992.
- Gayer L., Jaunait A., « Cultures de guerre contre dialogues de paix. Les cas de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda », *Cultures et Conflits*, 40, 2001, pp. 97-128.
- Geertz C., *After the Fact: Two Countries, Four Decades, One Anthropologist*, Cambridge, Harvard University Press, 1995.
- Gerlach C., *Sur la conférence de Wansee. De la décision d'exterminer les Juifs d'Europe*, Paris, Liana Lévi, 1999.
- Giddens A., *A Contemporary Critique of Historical Materialism. The Nation State and Violence*, Londres, Polity Press, 1985.
- Girard R., *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972.

Girard R. *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982.

Goldhagen D. J., *Les bourreaux volontaires de Hitler. Les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, Paris, Le Seuil, 1997.

Goujon A., « Genocide: A rallying cry in Belarus. A rhetorical analysis of some belarussian nationalist texts », *Journal of Genocide Research*, 1 (4), 1999, pp. 353-366.

Gross J. T., *Neighbors*, Princeton, Princeton University Press, 2001.

Hannoyer J. (dir.) *Guerres civiles, dimensions de la violence, économies de la civilité*, Paris, Karthala, 1999.

Halpern J., Kidckel D. A. (eds), *Neighbors at War. Anthropological Perspectives on Yugoslav Ethnicity, Culture and History*, Pennsylvania, Pennsylvania University Press, 2000.

Harff B., Gurr T. R., « Toward empirical theory of genocides and politicides: Identification and measurement of cases since 1945 », *International Studies Quarterly*, 32, 1988, pp. 369-381.

Harff B., Gurr T. R., « Genocide and politicide in global perspective: The historical record and future risks », in S. Windass (ed.), *Just War and Genocide: A Symposium*, Londres, Macmillan, Foundation for International Security, 2001.

Hasfeld J., *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Paris, Le Seuil, 2000.

Hassner P., *La violence et la paix*, Paris, Le Seuil, 2000.

Hassner P., « Les impuissances de la communauté internationale », in V. Nahoum-Grappe (dir.), *Vukovar-Sarajevo. La guerre en ex-Yougoslavie*, Paris, Esprit, 1993, pp. 86-118.

Hassner P., « Institutions, États, sociétés : une culpabilité partagée », in M.-F. Allain (dir.), *L'ex-Yougoslavie en Europe. De la faillite des démocraties au processus de paix*, Paris / Montréal, L'Harmattan, 1997, pp. 45-58.

Hermet G., *La guerre civile espagnole*, Paris, Le Seuil, 1996.

Hilberg R., *La destruction des juifs d'Europe*, 2 vol., Paris, Gallimard, 1995, 1997.

Hilberg R., *Exécuteurs, victimes, témoins*, Paris, Gallimard, 1994.

Hinton A. L., « Why did you kill?: The Cambodian genocide and the dark side of face and honor », *The Journal of Asian Studies*, 1998, pp. 93-122.

Hinton A. L. (ed.), *Genocide, An Anthropological Reader*, Malden, Oxford (Uk), Blackwell, 2002 a.

Hinton A. L. (ed.), *Anihilating Difference: The Anthropology of Genocide*, San Francisco, California University Press, 2002 b.

Horne J., « Populations civiles et violences de guerre », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 174, décembre 2002.

Horne J., Kramer A., *German Atrocities, 1914. A History of Denial*, New Haven / Londres, Yale University Press, 2001.

Holsti K. J., *The State War and the State of War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

Horowitz I. L., *Taking Lives. Genocide and State Power*, 4^e éd., New Brunswick, Transaction Publisher, 1976.

Horowitz D., *Deadly Ethnic Riots*, Berkeley, University of California Press, 2000.

Huttenbach H. R., « Locating the holocaust under the genocide spectrum: Towards a methodology of definition and categorization », *Holocaust and Genocide Studies*, 3 (3), 1988.

Huttenbach H. R., « From the editor », *Journal of Genocide Research*, 3 (1), 2001.

Ingrau C., *Les intellectuels SS du SD, 1900-1945*, Thèse d'histoire contemporaine, Cachan, IHTP, 2002.

Jaulin R., *La paix blanche. Introduction à l'ethnocide*, Paris, Le Seuil, 1970.

Kalyvas S., « Aspects méthodologiques de la recherche sur les massacres : le cas de la guerre civile grecque », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 8 (1), 2001 pp. 23-42.

Katz S., *The Holocaust in Historical Context*, vol. 1, New York, Oxford University Press, 1994.

Keegan J., *Anatomie de la bataille. Azincourt 1415. Waterloo 1815, La Somme 1916*, Paris, Laffont, 1993.

Kershaw J., *L'opinion allemande sous le nazisme. Bavière (1933-1945)*, Paris, Éditions du CNRS, 1995.

Kershaw J., Lewin M., *Stalinism and Nazism. Dictatorship in Comparison*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

Kiernan B., *Le génocide au Cambodge, 1975-1979 : race, idéologie et histoire*, Paris, Gallimard, 1998.

Kiernan B., « Sur la notion de génocide », *Le Débat*, 104, mars-avril 1999, pp.179-192.

Kotek J., Rigoulot P., *Le siècle des camps. Détention, concentration, extermination. Cent ans de mal radical*, Paris, Jean-Claude Lattès, 2000.

Kullashi M., « Sur le Kosovo », *Le Débat*, 113, janvier-février 2001, pp. 181-189.

Kuper L., *Genocide: Its Political Use in the 20th Century*, Londres, Penguin Books, 1981.

Laleye I.-P., « Génocide et ethnocide. Comment meurent les cultures ? Interrogations philosophico-anthropologiques sur le concept de génocide culturel », in K. Boustany, D. Dormoy (dir.), *Génocide*, Réseau Vitoria, « Droit international », Bruxelles, Bruylant/Éditions de l'Université de Bruxelles, 1999, pp. 265-293.

Lanzmann C., « Les non lieux de la mémoire », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 33, 1986.

Las Casas B. (de), *La destruction des Indes*, Paris, Michel Chandeigne, 1995.

Lazar M., « Le livre noir du communisme en débat », *Communismes*, 59-60, 2000, pp. 9-23.

Le Bot Y., *La guerre en terre Maya. Communauté, violence et modernité au Guatemala (1970-1992)*, Paris, Karthala, 1997.

Leca J., « Postface: la sociologie historique retombe-t-elle en enfance ? », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 133, août 1992, pp. 453-465.

Lefranc S., *Politiques du pardon*, Paris, Presses universitaires de France, à paraître, 2002.

Lemarchand R., *Burundi: Ethnic Conflict and Genocide*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

Lemarchand R., « Comparing the killing fields: Rwanda, Cambodia, Bosnia », non publié, 2001.

Lemkin R., *Axe's Rule in Occupied Europe*, Washington, Carnegie, 1944.

Lemkin R., « Le génocide », *Revue Internationale de Droit Pénal*, 1946, 10, p. 373.

Levene M., « The changing face of mass-murder. An ottoman case study », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 174, décembre 2002.

Levene M., « Why is the 20th century the century of genocide? », *Journal of World History*, 11 (2), 2000, pp. 305-336.

Levene M., Roberts P. (eds), *The Massacre in History*, New York, Bargain Books, 1999.

Levi P., « La violence inutile », in *Les naufragés et les rescapés*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 104-119.

Levi P., « La zone grise », in *Les naufragés et les rescapés*, Paris, Gallimard, 1989.

Lévi E., « Kosovo : l'insoutenable légèreté de l'information », *Le Débat*, 109, mars-avril 2000.

Lidell Hart B., *Histoire de la seconde guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1977.

- Locard H., « Le goulag khmer rouge. 17 avril 1975 - 7 janvier 1979 », *Communismes*, 47-48, 1996, pp. 127-161.
- Locard H., « Réflexions sur le livre noir. Le cas du Kampuchéa démocratique », *Communismes*, 59-60, 2000.
- Longman T., « Genocide and socio-political change: Massacre in 2 Rwandan villages », *Issue. A Journal of African Opinions*, 1995, XXIII (2), pp.18-21.
- Maier C. S., *The Unmasterable Past: History, Holocaust and German National Identity*, Cambridge, Harvard University Press, 1988.
- Makino U., « Final solution, crimes against mankind: On the genesis and criticisms of the concept of genocide », *Journal of Genocide*, 3 (1), pp. 49-73.
- Mamdani M., *When Victims Become Killers. Colonialism, Nativism, and the Genocide in Rwanda*, Princeton, Princeton University Press, 2002.
- Mann M., « The dark side of democracy. The modern tradition of ethnic and political cleansing », *New Left Review*, 235 (3), pp. 18-46.
- Mann M., « Democracy and ethnic war », *Hagar*, 2000, 1 (2), pp. 115-133.
- Marchal R., « Les temps de la violence et de l'identité », in D.-C. Martin (dir.), *Cartes d'identité. Comment dit-on "nous" en politique ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994, pp. 185-205.
- Marchal R., « Atomisation des fins et radicalisme des moyens. De quelques conflits africains », *Critique Internationale*, 6, janvier 2000, pp. 159-175.
- Marienstrass E., *Wounded-Knee. L'Amérique fin de siècle*, Bruxelles, Complexe, 1996.
- Markusen E., Kopf D., *The Holocaust and Strategic Bombing: Genocide and Total War in the Twentieth Century*, Boulder, Westview, 1993.
- Martin D.-C., *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994.
- Martin D.-C., « Identity, culture, pride and conflict », in S. Bekker, R. Prinsloo (eds), *Identity?: Theory, Politics, History*, Pretoria, Human Sciences Research Council, 1999.
- Martin J.-C., *La France et la Vendée*, Paris, Le Seuil, 1987.
- Martinez L., *La guerre civile en Algérie*, Paris, Karthala, 1997.
- Melson R., *Revolution and Genocide: On the Origins of the Armenian Genocide and the Holocaust*, Chicago, University of Chicago Press, 1992.
- Melson R., « Problèmes soulevés par la comparaison entre le génocide arménien et l'holocauste », *L'actualité du Génocide arménien*, Créteil, EDIPOL, 1999, pp. 373-385.
- Midlarsky M., *Genocides and Mass-Murders in the 20th Century*, Cambridge, Cambridge University Press, à paraître.
- Montesquieu C. (de), *L'esprit des lois*, Livre V.
- Mouradian C., « Une pratique soviétique radicalisée par la guerre : les déportations ethniques de masse en URSS », intervention au colloque « l'apogée des régimes totalitaires en Europe 1935-1953 » sous la direction de Stéphane Courtois (10-12 octobre 2001).
- Mueller J., « The rise, decline, shallowness and banality of militant nationalism in Europe: Hobbes, thugs, 'ethnic conflict', and the future of warfare », communication présentée à l'*American Political Science Association*, Atlanta (1999).
- Nahoum-Grappe V., « L'usage politique de la cruauté : l'épuration ethnique (ex-Yougoslavie, 1991-1995) », in F. Héritier (dir.), *De la violence*, Paris, Odile Jacob, 1996, pp. 273-323.
- Naimark N., *Fires of Hatedred. Ethnic Cleansing in the Twentieth-Century Europe*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.

- Nolte E., *La guerre civile européenne (1917-1945). National-socialisme et bolchevisme*, Paris, Éditions des Syrtes, 2000.
- Pape R. A., *Bombing to Win. Air Power and Coercion in War*, Ithaca, Cornell University Press, 1996.
- Passeron J.-C., *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1992.
- Pécaut D., « Réflexions sur la violence en Colombie », in F. Héritier (dir.), *De la violence*, Paris, Odile Jacob, 1996.
- Plumelle-Uribe R. A., *La férocité blanche. Des non Blancs aux non Aryens : génocides occultés de 1492 à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2001.
- Poliakov L., *La causalité diabolique*, Paris, Calmann-Lévy, 1980.
- Ponchaud F., *Cambodge : année zéro*, Paris, Kailash, 1998.
- Popov N., *Radiographie d'un nationalisme*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1998.
- Posen B. R., « The security dilemma and ethnic conflict », *Survival*, 35 (1), printemps 1993, pp. 27-47.
- Potel J.-Y., « La guerre au Kosovo : coûts économiques et humains 1998-2000 », *Le courrier des Pays de l'Est*, 1004, avril 2000, pp. 84-95.
- Pouligny B., « La 'communauté internationale' face aux crimes de masse : les limites d'une 'communauté' d'humanité », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 8 (1), printemps 2001.
- Pouligny B., « Une éthique de responsabilité en pratique », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 174, décembre 2002.
- Power S., *A Problem from Hell. America and the Age of Genocide*, New York, Basic Books, 2002.
- Pressac J.-C., *Les crématoires d'Auschwitz*, Paris, Presses du CNRS, 1993.
- Prunier G., *The Rwanda Crisis. History of a Genocide*, Londres, Hurst, 1995.
- Radford J., Russel D. (eds), *Femicide: The Politics of Woman Killing*, Buckingham, Open University Press, 1992.
- Reed J., *La guerre dans les Balkans*, Paris, Le Seuil, 1996.
- Rousso H. (dir.), *Stalinisme et nazisme. Histoires et mémoires comparées*, Bruxelles, Complexes/IHTP, 1999.
- Rummel R. J., *Death by Government*, New Brunswick / Londres, Transaction Publishers, 1994.
- Schabas W., *Genocide in International Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- Sironi F., *Bourreaux et victimes. Psychologie de la torture*, Paris, Odile Jacob, 1999.
- Semelin J., « Penser la violence extrême. Analyser le génocide pour le prévenir », *Alternatives Non-violentes*, 60, été 1986, pp. 40-55.
- Semelin J., *Sans armes face à Hitler. La résistance civile en Europe 1939-1943*, Paris, Payot, 1989, 1998.
- Semelin J., « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? Le cas de l'ex-Yougoslavie », *Critique Internationale*, 6, janvier 2000, pp. 143-156.
- Semelin J., « Penser les massacres », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 8 (1), printemps 2001, pp. 7-22.
- Semelin J., « Du massacre au processus génocidaire », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 174, à paraître, décembre 2002.
- Semelin J., « Le 11 septembre comme massacre », *Vingtième siècle*, 75, septembre 2002.
- Sereny G., *Au fond des ténèbres. Un examen de conscience*, Paris, Denoël, 1974.

- Sliwinsky M., « Déportation et extermination au Cambodge. Pour une théorie générale du génocide », in C. Coquio (dir.), *Parler des camps, penser les génocides*, Paris, Albin Michel, 1999, pp. 245-263.
- Smith R. W. (ed.), *Genocide: Essays Toward Understanding, Early-Warning and Prevention*, Association of Genocide Scholars, 1999.
- Sofsky W., *L'organisation de la terreur*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.
- Sofsky W., *Traité de la violence*, Paris, Gallimard, 1998.
- Solchany J., « De la régression analytique à la célébration médiatique. Le phénomène Goldhagen », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 44 (3), juillet-septembre 1997, pp. 514-523.
- Staub E., *The Roots of Evil: The Origins of Genocide and Other Group Violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
- Steinberg M., « Le génocide. Histoire d'un imbroglio juridique », in K. Boustany, D. Dormoy (dir.), *Génocide*, Réseau Vitoria, « Droit international », Bruxelles, Bruylant/ Éd. de l'Université de Bruxelles, 1999, pp. 161-177.
- Steiner J., « The SS yesterday and today: A sociopsychological view », in J. E. Dimsdale (ed.), *Survivors, Victims and Perpetrators: Essays on the Nazi Holocaust*, Washington, Hemisphere Pub. Corp., 1980.
- Strauss S., « Contested meanings and conflicting imperatives: A conceptual analysis of genocide », *Journal of Genocide Research*, hiver 2001.
- Ternon Y., *Les Arméniens. Histoire d'un génocide*, Paris, Le Seuil, 1977.
- Ternon Y., *L'État criminel. Les génocides au 20^{ème} siècle*, Paris, Le Seuil, 1995.
- Ternon Y., *Du négationnisme. Mémoire et tabou*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.
- Ternon Y., *L'innocence des victimes au siècle des génocides*, Paris, Desclée De Brouwer, 2001.
- Tilly C., « La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé », *Politix*, 13 (49), 2000, pp. 97-122.
- Toynbee A. J., *Les massacres des Arméniens (1915-1916)*, [1^{re} éd. 1916], Paris, Payot, 1981.
- Todorov T., *Face à l'extrême*, Paris, Le Seuil, 1990.
- Traverso E., *La violence nazie*, Paris, La Fabrique, 2002.
- Trinh S., « Aum Shinrikyō : secte et violence », M. Wiewiorka (dir.), « Un nouveau paradigme de la violence ? », *Cultures et Conflits*, 29-30, printemps-été 1998, pp. 229-290.
- Uekert B. K., *Rivers of Blood. A comparative Study of Government Massacre*, Westport, Praeger, 1995.
- Van Caneghem D., *Agressivité et Combativité*, Paris, PUF, 1978.
- Veinstein G., « Trois questions sur un massacre », *L'Histoire*, 187, avril 1995, pp. 40-41.
- Veyne P., *L'inventaire des différences*, Paris, Le Seuil, 1976.
- Vidal C., « Questions sur le rôle des paysans durant le génocide des Rwandais Tutsis », *Cahiers d'études africaines*, 150-152, XXXVIII, 2-4, 1998, pp. 331-345.
- Vidal C., « Le génocide des Rwandais Tutsis. Cruauté délibérée et logique de haine », in F. Héritier (dir.), *De la violence*, Paris, Odile jacob, 1996, pp. 325-366.
- Vidal D., *Le péché originel d'Israël. L'expulsion des Palestiniens revisitée par les « nouveaux historiens » israéliens*, Paris, Editions de l'Atelier, 1998.
- Walzer M., *Guerres justes et injustes*, Paris, Belin, 1999.
- Wiesel E., « Penser Auschwitz », *Pardes*, 9-10, 1989.
- Wieworka M., *Le racisme. Une introduction*, Paris, La Découverte, 1998.

Voldman D., « Les bombardements aériens : une mise à mort du 'guerrier'? (1914-1945) », in C. Dauphin, A. Farge (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997, pp. 146-158.

Zartman W. (ed.), *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Boulder, Lynne Rienner, 1995.

Zins M.-J., « Les massacres entre hindous et musulmans dans le contexte de la partition de l'Inde », 2000.

Numéros spéciaux de revues :

Alternatives Non-violentes, « Génocides et persécutions de masse », 60, été 1986.

Critique internationale, « Les rationalités de la violence extrême », 6, janvier 2000.

Cultures et conflits, « Pacifications et Réconciliations », sous la direction de John Crowley, 40-41, 2001.

Humanitaire, Table ronde « Violence et humanitaire », 3, automne 2001, pp. 6-26.

Revue Internationale de Politique comparée, « L'utilisation politique des massacres », 8 (1), printemps 2001.

Revue Internationale des Sciences Sociales, « Violences extrêmes », 174, à paraître, décembre 2002.